

---

---

# MÉMORIAL

DES

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

---

---

Trente et unième séance – Samedi 8 décembre 2007, à 13 h 30

**Présidence de M. Guy Dossan, président**

La séance est ouverte à 13 h 30 dans la salle du Grand Conseil.

Fait excuser son absence: *M<sup>me</sup> Mary Pallante*.

Assistent à la séance: *M. Patrice Mugny*, maire, *M. Manuel Tornare*, vice-président, *M. Rémy Pagani*, *M<sup>me</sup> Sandrine Salerno* et *M. Pierre Maudet*, conseillers administratifs.

### CONVOCATION

Par lettre du 27 novembre 2007, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour samedi 8 décembre 2007, à 8 h, 10 h, 13 h 30, 16 h 15 et 20 h.

**1. Communications du Conseil administratif.**

Néant.

**2. Communications du bureau du Conseil municipal.**

Néant.

**3. Rapports de majorité et de minorités de la commission des finances chargée d'examiner le projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2008 (PR-570 A/B/C)<sup>1</sup>.**

*Suite du deuxième débat*

*Département de M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, conseillère administrative (suite).*

*Page 9, cellule 1000000, Direction du département des finances et du logement, groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées (Intégration et promotion de l'égalité, page 8 des subventions).*

**Le président.** Un amendement déposé par les groupes libéral, radical et démocrate-chrétien demande la suppression de cette nouvelle subvention de 120 000 francs.

**M<sup>me</sup> Nathalie Fontanet (L).** Le groupe libéral, à l'instar des autres groupes de l'Entente, souhaite supprimer cette ligne que M<sup>me</sup> la magistrate a allouée à l'égalité homme-femme, cela pour plusieurs raisons. La première est qu'il s'agit manifestement d'un doublon, puisqu'il existe un service de l'égalité au niveau cantonal, qui fait fort bien son travail. Je ne vois pas que nous ayons une conception de l'égalité différente de celle du Canton. Je ne vois pas que le Conseil administratif ne puisse continuer son effort de collaboration avec le Canton et que la problématique de l'égalité mérite un traitement particulier.

---

<sup>1</sup> Rapports, 2892.

J'en viens à la deuxième raison. J'ai un peu l'impression qu'il s'agit aujourd'hui, pour la magistrate, de se créer quelques réserves, ne sachant pas trop quelle va être la politique qu'elle pourrait mener dans ce domaine. S'il s'agit d'organiser quelques colloques, je ne vois pas non plus que cela ne puisse se faire en collaboration avec le Canton, dans le cadre du budget alloué au Service cantonal pour la promotion de l'égalité entre homme et femme.

Par ailleurs, le Conseil administratif avait pris de bonnes résolutions, s'agissant de la collaboration Ville-Canton, en décidant de supprimer le Service de la mobilité. Aujourd'hui, le groupe libéral est déçu de voir que le Conseil décide finalement de s'accorder des lignes dans des domaines où cela l'arrange, au motif d'appliquer une politique peut-être plus personnalisée ou différente.

Pour nous, les recettes doivent servir à ceux qui en ont besoin: elles doivent être allouées au social, aux tâches de la municipalité. Il existe aujourd'hui un service cantonal de l'égalité très efficace et nous ne voyons pas l'utilité d'accorder un quelconque montant à la magistrate pour qu'elle se charge de cette mission.

**Le président.** Avant de passer la parole à M<sup>me</sup> Moratti Jung, je salue à la tribune notre ancienne collègue, M<sup>me</sup> Anne-Marie von Arx-Vernon, députée au Grand Conseil. (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Anne Moratti Jung** (Ve). Une fois de plus, je constate qu'en matière d'égalité comme en matière d'écologie, dans la théorie, on se dit prêt à agir mais qu'il n'y a plus personne, dès qu'il s'agit de voter du concret et des crédits... A un moment donné, la politique a un coût et il est nécessaire d'allouer de l'argent pour les actions à entreprendre. Mesdames et Messieurs, je vous rappelle que le Conseil municipal a voté à l'unanimité une motion M-540 en faveur de l'égalité. C'était avant que le Conseil municipal soit à dominante féminine. Il est assez cocasse de constater qu'au moment où il y a plus de femmes dans ce Conseil on refuse d'aller de l'avant dans les réformes énumérées dans cette motion et acceptées à l'unanimité...

L'Alternative soutiendra aujourd'hui l'égalité, elle sera conséquente avec ce qui a été voté sous l'ancienne législature et j'espère que l'Entente fera de même.

**M. Simon Brandt** (R). Le groupe radical est l'initiateur de cet amendement visant la suppression de la ligne de 120 000 francs pour l'égalité homme-femme. Nous en avons fait une des deux conditions sine qua non pour accepter ce budget. Dans cette subvention, deux choses nous gênent particulièrement. Si

nous saluons l'économie de 120 000 francs que M<sup>me</sup> Salerno a négociée avec l'OCSTAT (Office cantonal de la statistique), nous ne sommes absolument pas d'accord qu'elle affecte l'entier de ce montant à l'égalité homme-femme, ni d'ailleurs avec sa réponse en commission des finances. Elle nous a en effet répondu que, si l'économie avait été de 300 000 francs, elle l'aurait affectée entièrement à l'égalité homme-femme.

Créer cette ligne pour la promotion de l'égalité, c'est créer un doublon avec le service cantonal, en contradiction avec le discours de politique générale du Conseil administratif lors de la présentation du budget, qui nous disait que ce budget n'était pas politique et que c'était un copié/collé du budget 2007. Créer cette ligne est un acte clairement politique et revient, en outre, à créer un doublon.

J'avoue que le groupe radical s'est demandé – il se le demande encore – à quoi allait servir précisément cette subvention. Est-ce pour créer un poste? Est-ce pour faire une politique de parité que les partis de l'Alternative, qui nous donnent de grandes leçons aujourd'hui, sont incapables de respecter au moment des élections? Car une femme sur cinq au Conseil administratif, Mesdames et Messieurs, ce n'est de loin pas la parité!

Nous présentons donc cet amendement, parce que nous refusons de créer un doublon qui sous-entend que le service cantonal ad hoc ne fait pas son travail. Ce budget devient petit à petit un budget de transfert de charges, souhaité, voulu et assumé par l'Alternative. Dans le cadre d'une saine répartition des tâches entre les communes et le Canton, ce n'est pas acceptable. Voilà pourquoi nous vous invitons à refuser cette ligne budgétaire, à refuser de créer un doublon Ville/Etat.

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, conseillère administrative.** Concernant cet amendement, je m'étonne d'abord qu'on parle d'un doublon avec le Service cantonal pour la promotion de l'égalité entre homme et femme. La ligne inscrite à la page 8 du document «Transfert à des tiers» n'est pas intitulée «Intégration et promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes», mais «Intégration et promotion de l'égalité (nouvelle subvention)». L'idée de la magistrate et du Conseil administratif n'est pas de travailler uniquement sur la promotion relative aux femmes, quand bien même c'est nécessaire. En effet, j'imagine, Mesdames et Messieurs, que vous avez vu les classements publiés par le *World Economic Forum*: notre pays est à la 42<sup>e</sup> position mondiale en matière de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous avons donc du chemin à faire. L'administration municipale aussi, puisque, aujourd'hui, seulement 27% des cadres sont des femmes. A cet égard, une grosse partie du travail en matière de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes se fera au sein de mon département, par le biais du Service des ressources humaines.

Cela étant, l'idée, grâce à ces 120 000 francs, est de se donner les moyens – de maigres moyens, vous en conviendrez, si on les compare avec la somme totale du budget – de soutenir des actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, mais aussi entre les Suisses et les étrangers. Dans une ville internationale où 46% de la population est étrangère, c'est une problématique qui devrait nous importer, d'autant que le bilan de la politique cantonale en matière d'intégration est plutôt maigre et que l'effort reposera, à l'avenir, principalement sur les communes. En outre, nous visons également les minorités sexuelles, sachant que vous avez voté récemment une motion demandant un colloque sur les discriminations qui touchent les homosexuels.

J'ai envie de dire que cette «petite» somme de 120 000 francs – même si un sou est un sou pour la ministre des finances qui vous parle – donnera les moyens à notre ville internationale de mener une politique et de soutenir des tiers dans des actions en faveur de l'égalité et de la lutte contre les discriminations. (*Applaudissements.*)

**M. Olivier Fiumelli (R).** Les radicaux sont en faveur de l'égalité homme-femme, mais relèvent que la promotion de l'égalité homme-femme au sein de l'administration municipale se fera d'abord et avant tout par la réforme du statut de la fonction publique. Nous l'attendons et nous soutiendrons toutes les mesures en faveur de l'égalité homme-femme qui seront prévues dans le nouveau statut.

En ce qui concerne les 120 000 francs, ils sont inscrits sous la rubrique subvention et ils ne peuvent être destinés qu'au soutien de diverses associations. Dans ce domaine, Mesdames et Messieurs, le Canton de Genève fait déjà énormément: il existe une dizaine d'associations féminines soutenues par l'Etat. Un travail magnifique a été fait par MM. Tornare et Longchamp pour supprimer tous les doublons en matière sociale et nous ne comprendrions pas qu'on en crée dans d'autres domaines. Par ailleurs, s'agissant de l'intégration des étrangers, comme il l'a annoncé récemment, le magistrat socialiste Laurent Moutinot est actuellement en pleine réflexion pour corriger la politique de l'Etat en matière d'intégration, celle qui a été menée jusqu'ici s'étant heurtée à un certain nombre d'écueils.

Dans l'attente d'avoir une vraie définition de la politique d'intégration menée par l'Etat, dans l'attente de recevoir plus de précisions sur les projets du Conseil administratif, nous refuserons d'accorder une somme de 120 000 francs dont nous ne savons pas très bien à quoi elle va servir.

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 41 non contre 35 oui.*

**Le budget de M<sup>me</sup> Salerno, pages 9 à 23, est adopté.**

**Le président.** Au terme de l'examen du département des finances et du logement, l'excédent de revenus est de 42 234 956 francs.

Mesdames et Messieurs, je salue à la tribune du public M. Carlo Sommaruga, conseiller national, accompagné, m'a-t-on dit, de «princesse» Sophie... (*Applaudissements.*)

Avant de passer au budget du département des constructions et de l'aménagement, je donne la parole à M<sup>me</sup> Valiquer Grecuccio pour une communication hors budget...

**M<sup>me</sup> Nicole Valiquer Grecuccio (S).** Mesdames et Messieurs, d'entente avec M. Dossan, que je remercie, nous avons décidé que nous profiterions de ce début d'après-midi pour prendre officiellement congé de notre camarade et ami Jean-Charles Rielle, élu au Conseil national. Il me revient le plaisir, mais en même temps l'immense émotion, de prendre congé de lui au nom du groupe socialiste. Il y a six mois à peine, je vous présentais avec plaisir sa candidature au poste de premier vice-président du Conseil municipal et, aujourd'hui, c'est avec la même émotion qu'au nom de mon groupe je prends congé de Jean-Charles, sûre qu'il saura porter les valeurs socialistes à Berne.

Bien sûr, Jean-Charles n'a pas changé en six mois: Jean-Charles reste l'homme de l'engagement, des engagements, fidèle en cela aux valeurs de solidarité, d'égalité et de respect qui l'animent. Je ne redirai pas ce que j'ai dit la dernière fois, notamment qu'il a occupé brillamment son poste de conseiller municipal dans diverses commissions depuis plus de dix ans. Mais j'aimerais apporter un témoignage personnel, sûr qu'il saura trouver en chacune et chacun de vous l'écho qu'il mérite, puisque nous sommes nombreuses et nombreux ici à avoir pu profiter des compétences de Jean-Charles, à avoir pu profiter de son sens de l'amitié et de sa générosité proverbiale, qu'il a exercé encore tout à l'heure en nous offrant un peu de vin – osons le dire! – pour nous donner la force de continuer dans nos débats... (*Exclamations.*) Ce n'était pas dans la salle de ce Conseil et nous allons retrouver toute notre centralité personnelle, rassurez-vous...

Le témoignage personnel que je veux apporter illustre le sens de l'écoute qui l'a toujours animé. Lors de cette législature, j'ai perdu un ami, disparu brutalement et qui avait choisi de quitter la vie, et Jean-Charles a su trouver les mots pour me consoler, de la même façon qu'il sait trouver les mots si justes quand il s'agit d'aborder les problématiques de prévention. Jean-Charles fait preuve d'amitié avec beaucoup, mais en ma qualité de cheffe de groupe je regretterai les moments où nous avons bavardé autour d'un porto après nos caucus... (*Exclamations.*) J'avoue, j'avoue... Ces moments où on a envie de refaire le monde et où on se

plaît à le refaire avec ceux que l'on aime. Je pense que vous êtes beaucoup ici à l'avoir vécu et je ne me serais pas permis d'évoquer cette expérience personnelle sans être sûre qu'elle trouverait un écho en vous et qu'elle vous rappellerait ces moments d'amitié et de chaleur que Jean-Charles sait si bien partager avec les autres.

On a relevé que c'était l'homme des saines colères et de l'amitié: je pense que son sens de l'humain et ses saines colères, il saura les porter à Berne. Il s'occupera de la sécurité, au sein de la commission de la politique de sécurité, et je suis certaine, et mes camarades avec moi, qu'il saura faire entendre que sécurité rime avec droits humains, sécurité du travail, droit au logement, que sécurité veut aussi dire sécurité relationnelle, et qu'il saura conjuguer égalité et équité, valeurs socialistes qu'il défend brillamment.

Jean-Charles, au nom du groupe socialiste, je te souhaite le meilleur pour cette aventure bernoise et j'ai le plaisir de t'offrir ces quelques fleurs au nom de notre groupe. (*M<sup>me</sup> Valiquer Grecuccio offre une corbeille de fleurs à M. Rielle. Applaudissements.*)

**M. Jean-Charles Rielle (S).** Merci au Parti socialiste de la Ville de Genève et merci à vous toutes et tous! Effectivement, je pense avoir eu des relations amicales avec chacune et chacun d'entre vous, mais j'ai surtout énormément appris dans cette enceinte. Ma formation politique, je l'ai faite en Ville de Genève dès 1995. Comme je l'ai dit dans ma lettre de démission, je garderai toujours présents à l'esprit, chaque fois que je voterai à Berne, les répercussions de mon vote au niveau de notre Canton et le fait que celui-ci répercute les décisions prises sur la Ville. Nous avons toutes et tous l'obligation de réfléchir à ce que nous faisons aux différents échelons, parce qu'à l'arrivée il reste la commune, dont la lourde mission est de répondre aux préoccupations quotidiennes de nos concitoyennes et nos concitoyens.

Voilà, nous devons continuer les débats sur le budget municipal et je ne serai donc pas plus long, d'autant que je n'avais rien préparé... Je tiens juste à dire que ma première semaine à Berne a été magnifique et je vous encourage toutes et tous à vous mettre sur des listes au Conseil national: vous aurez vraiment beaucoup de plaisir. Notre système bicaméral est extrêmement intéressant, les lobbies sont partout et il faut sans cesse être en alerte pour les contenir, qu'ils soient de droite ou de gauche. J'ai retrouvé à Berne, parmi les 200 conseillers nationaux, exactement les mêmes fonctionnements humains qu'on retrouve dans un Conseil tel que le nôtre. Mais puisque que tout semble un peu plus important à Berne, comme je l'ai dit lors de l'émission *Classe politique* lundi soir, je vais simplement m'acheter un escabeau pour être à la hauteur... (*Applaudissements.*)

*Département de M. Rémy Pagani, conseiller administratif.*

**M. Rémy Pagani, conseiller administratif.** Mesdames et Messieurs, en préambule et pour mon premier budget, je dirai deux choses. Premièrement, voilà six mois que je suis parmi vous. Je suis en quelque sorte une pièce rapportée, puisque je n'avais pas d'expérience au Conseil municipal. Je tiens à vous remercier, toutes et tous, de l'accueil que vous m'avez fait, que ce soit sur les bancs de droite, de gauche ou du centre, parce qu'il n'était sans doute pas si simple de m'accueillir... (*exclamations*) et que, d'autre part, la tâche qui m'incombe est assez lourde.

Deuxièmement, je soulignerai que j'entends poursuivre l'action qui a été menée, à l'époque, par M. Claude Ketterer, puis par M<sup>me</sup> Jacqueline Burnand et enfin par mon prédécesseur, M. Christian Ferrazino, que je tiens à remercier tout particulièrement. Je m'attacherai à entretenir ce qui a été construit, au niveau du domaine bâti comme de l'espace public, et à ajouter ma touche personnelle, notamment pour ce qui est de construire rapidement des logements bon marché. Vous m'avez suivi dans cette volonté ferme et décidée. Mesdames et Messieurs, encore une fois, je vous remercie et vous souhaite une bonne continuation dans vos travaux. (*Applaudissements.*)

*Page 29, cellule 2601000, Aménagement urbain et mobilité, groupe de comptes 318, Honoraires et prestations de service.*

**Le président.** Nous sommes saisis d'un amendement du groupe des Verts, qui demande une augmentation de 300 000 francs pour rétablir la Semaine de la mobilité.

**M. Mathias Buschbeck (Ve).** Effectivement, nous déposons un amendement de 300 000 francs pour rétablir la Semaine de la mobilité. Jusqu'à maintenant, un montant de plusieurs centaines de milliers de francs lui était consacré, mais nous avons constaté qu'au budget 2008 il ne restait que 50 000 francs pour promouvoir la mobilité.

Dans ce Conseil municipal et même au-delà, tout le monde s'accorde à dire que la mobilité est un des grands enjeux des villes et, en particulier, de la Ville de Genève. Aujourd'hui, 50 000 francs pour organiser une semaine de réflexion sur ce thème nous semblent donc largement insuffisants. De plus, je relève que le nouveau magistrat en charge du dossier a fait part de sa volonté d'avancer sur ces problématiques et de son intérêt pour la Semaine de la mobilité.

En l'occurrence, une partie du travail sera faite par les associations. Nous avons d'ailleurs eu des contacts avec ces associations, qui ont envie d'aller de

l'avant et qui ont des projets. Il nous semble indispensable de donner à la Semaine de la mobilité les ambitions qu'elle mérite, que ce soit à propos de la mobilité des entreprises ou de la journée «En ville sans ma voiture!», qui a fondu comme peau de chagrin et qui, aujourd'hui, ne ressemble plus qu'à des chicaneries. Nous voulons vraiment mener une réflexion autour de la mobilité à l'occasion de ces journées, réflexion qui s'est perdue au fil des années, ce qui est bien dommage.

Aujourd'hui, tous ceux qui s'accordent à dire que la mobilité est un enjeu pour demain, tous ceux qui trouvent qu'à cet égard la Ville de Genève mérite mieux, devraient accepter cet amendement de 300 000 francs. S'il vous plaît, Mesdames et Messieurs, ne rétorquez pas par des arguments techniques. La couverture financière est assurée grâce à un amendement que nous présenterons plus tard. Il n'y a vraiment pas de souci du côté financier et je vous remercie donc d'accepter cet amendement.

**M. Alexis Barbey (L).** La Semaine de la mobilité doit être supprimée, d'abord dans une logique de rentabilité, car le coût de cette semaine a toujours été exorbitant. Pour nous, 300 000 francs, c'est une somme énorme. Ensuite, dans une logique de rationalité: dans l'administration, le Service de la mobilité a été supprimé et les fonctionnaires ont été replacés dans d'autres services. Il est donc logique de supprimer la Semaine de la mobilité. Enfin dans une logique d'efficacité. Le préopinant l'a dit: les résultats de la journée «En ville sans ma voiture!» et de la Semaine de la mobilité sont très difficiles à percevoir dans une ville où, plutôt que la mobilité, tout est à l'immobilité! C'est pourquoi le groupe libéral refusera cet amendement.

**M<sup>me</sup> Isabelle Brunier (S).** Le Parti socialiste est bien conscient des enjeux de la Semaine européenne de la mobilité et de ce qu'elle implique en Ville de Genève. La promotion des Pédibus et des nouvelles formes de mobilité, les déplacements des personnes à mobilité réduite – handicapés, personnes âgées, malvoyants – ou une véritable journée sans voiture sont des objectifs qui nous tiennent à cœur. Cependant, en l'état, il ne nous sera malheureusement pas possible d'ajouter ainsi, sur le siège, ces 300 000 francs. Mais ce ne sera peut-être que partie remise... Décréter la journée «En ville sans ma voiture!» à l'échelle du canton ne devrait pas coûter si cher, avec un impact qui serait bien plus important que s'il est limité à la seule Ville de Genève. En conséquence et à notre grand regret, nous sommes contraints de refuser cet amendement qui arrive bien tardivement dans le processus budgétaire.

**M. Rémy Burri (R).** Je suis assez surpris de voir que la Semaine de la mobilité revient sur le devant de la scène. Au début, il s'agissait de la journée «En

ville sans ma voiture!» et, expériences faites, il faut reconnaître – d’ailleurs, M. Buschbeck l’a reconnu – qu’elles ne sont de loin pas concluantes. Aujourd’hui, il est prouvé que la Semaine de la mobilité, qui devait encourager les Genevois à trouver une alternative, à tester la mobilité douce, ne fonctionne pas: elle est devenue une véritable semaine de l’immobilité! Le groupe radical refusera donc cet amendement.

**M<sup>me</sup> Alexandra Rys** (DC). Le groupe démocrate-chrétien ne rappellera jamais assez que, si l’on veut encourager les gens à renoncer à la voiture et à utiliser d’autres modes de transports, il faut le faire dans des conditions qui soient agréables, ludiques, qui permettent de faire passer le message avec une certaine efficacité. Jusqu’à présent, parce que la journée «En ville sans ma voiture!» a lieu un jour de semaine, elle ne suscite que des commentaires négatifs de la part de gens qui sont frustrés, qui trouvent désagréable d’être contraints dans leurs déplacements professionnels. Ce ne sont pas là des conditions propices à expliquer le pourquoi, la nécessité d’un transfert modal.

Par ailleurs, nous trouvons assez piquante la proposition d’augmentation qui est faite. En effet, si on examine le périmètre concerné par les interdictions de circulation pour la journée sans voiture, on remarque qu’il s’est réduit comme peau de chagrin ces dernières années. Il n’y a donc réellement pas lieu d’augmenter cette ligne aujourd’hui.

**M. Mathias Buschbeck** (Ve). Monsieur le président, permettez-moi de répondre à mes préopinants, qui refuseront cet amendement, j’en ai pris acte. Je suis un peu déçu, car j’espérais entendre des arguments plus politiques. Dire qu’il convient de supprimer la Semaine de la mobilité parce qu’on a supprimé le Service de la mobilité n’est pas vraiment un argument et n’explique pas pourquoi on refuse d’aller de l’avant sur ce thème.

Ensuite, on dit que cet amendement arrive un peu tard. En fait, il a été proposé en commission des finances il y a plus de six semaines. Je ne sais donc pas combien de temps à l’avance il faut déposer ces amendements... Enfin, je répondrai à la préopinante démocrate-chrétienne: c’est notamment grâce à la Semaine de la mobilité, en lui donnant des moyens, qu’on pourra faire un vrai travail d’information et proposer des mesures qui ne soient pas des chicaneries. Je regrette donc que cet amendement ne soit pas soutenu.

**M. Rémy Pagani, conseiller administratif.** Je voudrais répondre à celles et ceux qui pensent que cet argent est de l’argent jeté par la fenêtre. Mesdames et Messieurs, votre parlement a décidé d’investir année après année dans la Semaine

de la mobilité et un des résultats qui m'a grandement étonné, c'est l'augmentation du nombre de personnes qui utilisent le vélo. Ce nombre est passé de 20% à 30% et c'est là un des résultats de la politique de la mobilité.

Aujourd'hui, il faut poursuivre cette politique, parce que, comme vous le savez, nous sommes dans un bassin de population qui, dans les vingt années à venir, passera de 800 000 à un million de personnes! Cela signifie que le taux de motorisation augmentera de 40%! Ce matin, avec le conseiller fédéral Leuenberger et les conseillers d'Etat Cramer et Muller, nous avons inauguré le tronçon du tram Cornavin-Balexert, et je peux témoigner de leur préoccupation de voir l'effort se poursuivre concernant les trams. En effet, aujourd'hui, celles et ceux qui ont encore des velléités de se déplacer en voiture rencontrent des difficultés importantes. Mais, demain, avec l'augmentation du taux de motorisation, on n'arrivera plus à circuler en ville. Nous devons donc poursuivre notre effort.

Ici, je voudrais rectifier: non, le Service de la mobilité n'a pas été supprimé. Simplement, tel qu'il était, il ne pouvait répondre à l'ensemble des exigences que j'entends poser en matière de mobilité. Nous avons donc fait un repli stratégique, si j'ose dire, pour muscler ce service et poursuivre les actions menées dans notre municipalité. Car je désire poursuivre ces actions au sein d'une entité plus grande, qui pourra aller de l'avant de manière plus performante. C'est en tout cas mon souhait.

Mesdames et Messieurs, vous ferez ce que vous voudrez de cet amendement. Certes, l'adéquation de la journée «En ville sans ma voiture!» devrait être repensée, mais toujours est-il que les forces sont là. Avec les 40 000 francs votés l'année dernière, nous avons réussi à organiser une Semaine de la mobilité avec l'ensemble des associations, y compris des associations de malades, qui développent des programmes très intéressants de mobilité au sein de l'hôpital. Ce serait décevoir toutes ces associations que de ne pas suivre l'amendement qui vous est soumis.

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 49 non contre 25 oui (2 abstentions).*

*Page 25, cellule 2001000, Direction du département des constructions et de l'aménagement, groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées (Association Rehma – frais de locaux et d'énergie, page 27 des subventions).*

**Le président.** Nous avons reçu un amendement des groupes radical, libéral et démocrate-chrétien, pour la suppression des prestations en nature à l'Association Rehma, représentant une diminution de charges de 43 200 francs.

**M. Simon Brandt (R).** Quelques mots pour présenter cet amendement, qui vise à supprimer la gratuité dont bénéficie l'Association Rehma au 25, rue du Stand. Nous trouvons anormal qu'une cafétéria de l'administration municipale sous gestion profite d'une subvention de fait. Maintenant que la période d'essai est largement passée, cette cafétéria devrait pouvoir assumer ses frais d'électricité et de chauffage. Si ce n'est pas le cas, il faudrait alors penser à affecter ce quasi-fermage à une autre cafétéria qui, elle, ne coûterait rien à la Ville. Nous proposons donc de supprimer cette gratuité, afin que l'Association Rehma assume ses frais de chauffage et d'électricité, comme tout restaurant et cafétéria en Ville de Genève.

**M<sup>me</sup> Martine Sumi (S).** Comme le préopinant l'a rappelé, l'Association Rehma occupe une partie du rez-de-chaussée du 25, rue du Stand, mais cela ne fait pas tout à fait trois ans. C'est un cadre absolument magnifique et un soutien généreux qu'offre effectivement la Ville de Genève à l'Association Rehma et cette dernière lui en est très reconnaissante.

En fait, cette association a une belle histoire et cette cafétéria n'est pas tout à fait comme une autre. Je souhaite partager cette histoire avec vous. Elle tourne autour de la responsable et, quand je dis la responsable, c'est la personne qui travaille en cuisine, qui s'occupe de nettoyer le linge, qui est à la plonge, qui s'occupe de faire de la publicité... C'est la personne qui s'occupe d'à peu près tout dans cette association, je veux parler de M<sup>me</sup> Sahar Malik.

M<sup>me</sup> Sahar Malik est devenue une de mes connaissances, une de mes amies, il y a à peu près six ans, alors qu'elle travaillait dans l'Association Camarada, association qui soutient des femmes réfugiées et qui s'occupe, en particulier, de leur donner les moyens de s'insérer le mieux possible dans notre commune et dans notre canton. Concrètement, pour une partie de ces femmes, cela veut dire savoir trouver dans une grande surface un emballage contenant de la farine, car un très grand nombre de ces femmes ne sont pas suffisamment lettrées pour arriver ne serait-ce qu'à faire leurs achats pour cuisiner. C'est donc dans le cadre de cette association que j'ai connu M<sup>me</sup> Sahar Malik. Je ne vous dévoilerai pas son histoire personnelle, elle lui appartient. Sachez simplement que c'est une femme belle au-dedans et au-dehors, généreuse et pleine de joie, qui force l'admiration.

Mesdames et Messieurs, je vous rappelle que M<sup>me</sup> Sahar Malik a reçu le Prix «Femme exilée, femme engagée» décerné par la Ville de Genève. C'est par ce biais qu'elle a eu la possibilité d'ouvrir cette cafétéria du 25, rue du Stand. Les règles qui lui sont imposées sont celles d'une cafétéria interne: ce n'est pas une cafétéria ouverte au public avec pignon sur rue où elle pourrait faire de la publicité et attirer du monde; elle n'en a pas la possibilité.

M<sup>me</sup> Sahar Malik fait preuve d'un engagement citoyen dans cette Association Rehma et dans cette cafétéria d'entreprise, dont les usagers du 25, rue du Stand sont relativement contents. C'est un lieu chaleureux, mais on pourrait peut-être en faire quelque chose de plus large qu'une simple cafétéria. C'est peut-être dans ce sens-là qu'il faudrait réfléchir: ce lieu pourrait être un pont entre les gens qui viennent notamment du Sud-Est, qui pourraient trouver là-bas un lieu d'accueil intéressant et ouvert.

En l'occurrence, sur le fond, l'engagement est parfait. En revanche, sur la forme – et l'association le reconnaît – M<sup>me</sup> Malik n'a pas encore réussi à faire tout juste pour une collectivité publique comme la nôtre. Je pense donc que le temps d'essai doit être prolongé, parce que, jusqu'à présent, ce temps d'essai a été fractionné, avec, à chaque renouvellement, la crainte de perdre les locaux. Il faut peut-être rédiger un contrat posant des conditions plus rigoureuses auxquelles M<sup>me</sup> Malik puisse souscrire, avec le soutien de son association. La Ville n'a, semble-t-il, pas été très claire dans ce qu'elle a proposé et il serait dommage d'arrêter là cette expérience. Nous souhaitons que la Ville propose un contrat plus clair et offre encore cette subvention en nature que représentent ces locaux.

**M. Rémy Pagani, conseiller administratif.** Je ne couperai pas les cheveux en quatre. Nous avons octroyé à M<sup>me</sup> Malik le droit d'exploiter cette cafétéria. Malheureusement, comme l'a dit M<sup>me</sup> Sumi, M<sup>me</sup> Malik n'est pas encore tout à fait dans son élément, si je puis dire. Certes, elle voudrait répondre aux demandes légitimes de la population qu'elle souhaite attirer, comme n'importe quel commerçant, mais elle ne répond pas tout à fait aux exigences d'une cafétéria d'entreprise, c'est un fait.

Ce dossier est extrêmement compliqué. J'ai rencontré plusieurs fois M<sup>me</sup> Malik. En juin, les comptes étaient équilibrés, d'après son comptable, avec la subvention en nature que vous contestez. J'entends revoir M<sup>me</sup> Malik à la fin du mois de janvier 2008, avec le bilan définitif de ses activités. A cette date, si les comptes ne sont pas équilibrés, il faudra mettre un terme à son activité et trouver un autre lieu où M<sup>me</sup> Malik puisse poursuivre son projet et valoriser son énergie. Car il faut reconnaître que M<sup>me</sup> Malik a de l'énergie et que c'est tout à fait méritoire.

Mesdames et Messieurs qui contestez cette subvention, je vous demande de me faire confiance. Je rencontrerai cette dame et les membres de l'Association Rehma, à qui j'ai déjà mis formellement les points sur les «i» dans une lettre résumant ce que je viens de vous dire. J'espère que cette association pourra continuer à exercer son activité dans le cadre qui lui a été imparti. Si tel n'est pas le cas, il faudra mettre un terme à cette expérience et revenir aux prestations essentielles, à savoir mettre à disposition une cafétéria subventionnée pour nos employés,

comme cela se fait à la Voirie. Car il est nécessaire de subventionner des cafétérias, comme toute entreprise privée le fait, où les employés puissent manger et surtout se rencontrer entre 12 h et 14 h. Je vous remercie donc de refuser cet amendement.

**M. Olivier Fiumelli (R).** Je suis tout à fait satisfait des propos de M. Pagani, mais je ne vois pas pourquoi nous devrions retirer notre amendement.

Nous, radicaux, nous n'avons aucun problème avec l'activité de l'Association Rehma. Il est normal que la Ville soutienne des associations de ce type, pour autant qu'elles fassent bien leur travail. Mais il faut savoir de quoi on parle. Ici, on ne parle pas de politique sociale, mais de politique des ressources humaines: la Ville doit offrir à son personnel des conditions de travail favorables et parmi ces conditions figure la mise à disposition d'une cafétéria. Or, pour avoir fréquenté cet endroit à une reprise et pour connaître des gens qui le fréquentent, je sais que cette cafétéria ne répond pas du tout aux attentes des 200 personnes qui travaillent dans l'immeuble.

Pour nous, ces trois ans d'expérience suffisent: il faut arrêter le soutien à cette association, ou la soutenir autrement, via d'autres départements. En tout cas, le personnel de cet immeuble a besoin d'une vraie cafétéria où il puisse s'asseoir, boire un café, manger un croissant, acheter de la petite épicerie, comme partout ailleurs, et non se faire imposer des menus qu'il ne souhaite pas.

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 38 non contre 36 oui.*

**Le président.** Mesdames et Messieurs, au terme de l'examen du département des constructions et de l'aménagement, aucun amendement n'a été accepté. L'excédent de revenus est donc toujours de 42 234 956 francs.

**Le budget de M. Pagani, pages 25 à 30, est adopté.**

*Département de M. Patrice Mugny, maire.*

*Page 31, cellule 3001000, Direction de la culture, groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées (FASe («La ville est à vous»), page 9 des subventions).*

**Le président.** Un amendement présenté par les groupes radical, libéral et démocrate-chrétien demande la suppression de la subvention à la FASE pour sa participation à «La ville est à vous», soit une diminution de 192 140 francs.

**M. Simon Brandt** (R). Cet amendement est lié à celui que nous présenterons pour la suppression de la ligne «La ville est à vous». Pour le groupe radical et l'Entente, l'idée de «La ville est à vous» est certes noble, mais elle rate complètement son objectif. La Ville doit-elle toujours mettre son nez dans l'organisation des fêtes de quartier? L'année dernière, nous avons déjà eu un long débat sur la Fête des voisins: les citoyens ne sont-ils pas assez grands pour décider de se rencontrer, de discuter, de boire des verres entre eux? La Ville doit-elle toujours s'en mêler et mettre de l'argent public pour des animations que tout citoyen pourrait organiser?

L'objectif de «La ville est à vous», je le rappelle, est d'organiser des fêtes de quartier. Depuis quelques mois, nous avons de larges échos sur certaines fêtes, comme celle qui a lieu aux Pâquis, échos selon lesquels de nombreuses personnes qui tiennent des stands ne sont pas du quartier, des brocanteurs prennent la place des habitants. On comprend donc que l'objectif, qui est de promouvoir la qualité de vie dans les quartiers, rate complètement sa cible.

Sur le fond, je répète que ce n'est pas à la collectivité publique de financer le mieux vivre ensemble, car c'est l'affaire de chacun d'entre nous.

**M. David Metzger** (S). L'Alternative refusera les deux amendements de l'Entente visant à supprimer «La ville est à vous» et les postes d'animateurs de la FASE y afférents. En effet, cette manifestation qui se décline dans différents quartiers de notre ville participe au mieux vivre ensemble, principe que le Conseil administratif a tenu à mettre en avant durant cette législature. Ces manifestations culturelles de proximité qui animent nos quartiers permettent la réappropriation de l'espace public et l'utilisation des rues de notre ville comme lieux de rencontre et d'échange pour les habitantes et les habitants. Qu'y a-t-il derrière ce genre d'amendements proposés par l'Entente? Une vision de société qui méprise le tissu social des quartiers, une vision de société qui n'attache pas d'importance au lien social qui se manifeste notamment durant ces manifestations culturelles de proximité. L'Alternative, elle, a à cœur de promouvoir les occasions qui créent du lien social, de donner des impulsions en ce sens et d'améliorer la qualité de vie des habitantes et des habitants. C'est pourquoi l'Alternative soutient ce projet qui rencontre un succès toujours grandissant et refusera tant cet amendement que celui qui lui est lié.

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 38 non contre 37 oui.*

*Page 31, cellule 3001000, Direction de la culture, groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées (Espace Rousseau (transfert du SAAC), page 9 des subventions).*

**Le président.** Un amendement de la commission des finances propose la suppression de la subvention à l'Espace Rousseau, d'un montant de 50 000 francs.

**M. Thierry Piguet (S).** Comme chaque année, Rousseau revient! Nous en sommes fort aise, mais il n'aurait pas dû revenir cette année, puisque l'année dernière, en troisième débat, nous avons voté une ligne budgétaire, et non plus une subvention ponctuelle. Cette ligne aurait donc dû perdurer. C'est vrai qu'elle était assujettie à certaines conditions, dont la première était une preuve financière: nous voulions bien accorder les 50 000 francs à l'Espace Rousseau pour autant que celui-ci trouve les fonds nécessaires pour continuer son activité durant l'année. Vous avez toutes et tous reçu le courriel des responsables de l'Espace Rousseau montrant qu'ils avaient trouvé plus du double de la somme que nous nous proposons de rétablir.

S'agissant de la preuve financière, les personnes qui gèrent ce petit Espace Rousseau ont donc réussi à trouver suffisamment de sponsors, de mécènes, de personnes intéressées par ce lieu. C'est un point important qui justifie que la Ville fasse un geste. En règle générale, les associations et notamment les associations culturelles ont besoin de la Ville non seulement pour son apport financier mais surtout pour ce qu'il implique: la démarche de la Ville ouvre la voie à d'autres institutions privées, qui n'interviendraient certainement pas si la Ville ne faisait pas le premier geste.

Nous demandions aussi des preuves sur le travail fait dans cet espace du 40, Grand-Rue, pour l'instant certes confiné, mais qui est appelé à un développement potentiel. Rousseau, premier citoyen de Genève, qui a une renommée internationale et qui est peut-être le Genevois le plus connu au monde, doit se faire entendre dans une pluralité de langues. Jusqu'ici, l'Espace Rousseau offrait le parcours didactique en quatre langues et deux ont été ajoutées: l'espagnol et le chinois. Je trouve la démarche intéressante et je me propose d'ailleurs de suivre le parcours en chinois, pour entendre dans cette langue le dialogue entre Rousseau et M<sup>me</sup> de Warens! C'est là un acte majeur, digne de la Genève internationale, que de s'ouvrir à une langue parlée par plus d'un milliard de personnes, qui sont de plus en plus nombreuses à venir chez nous en touristes. C'est une ouverture au monde dans la droite ligne de Rousseau et du *Contrat Social*.

Et puis il ne faut pas oublier que le tricentenaire de la naissance de Rousseau approche – 2012 – et que certaines personnes de l'Espace Rousseau ont été conviées par le magistrat à faire partie des différentes commissions chargées de

réfléchir et d'organiser les fêtes du tricentenaire. Si le département des affaires culturelles a décidé de convier ces personnes, c'est que celles-ci ont accompli un certain travail et qu'elles peuvent permettre par leurs projets et leurs idées d'aller de l'avant dans ce tricentenaire. On ne peut donc pas, d'un coup de crayon, biffer tout le cheminement, les progrès qui ont été faits.

C'est pourquoi, après toutes ces réflexions, après avoir reçu les preuves que nous attendions, nous revenons sur cet amendement de la commission des finances et nous refuserons la suppression des 50 000 francs. Nous espérons que, l'année prochaine, cet espace pourra encore se développer et que, d'ici à 2012, nous arriverons à grossir cette manne, qui nous permettra enfin d'avoir un lieu digne de Rousseau en Vieille-Ville.

**M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann** (AGT). A gauche toute! vous demande de voter la réintégration de cette somme de 50 000 francs, pour préserver le travail qui se fait à l'Espace Rousseau. En effet, cette subvention détermine l'obtention d'autres financements.

**M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel** (L). Eh bien, nous y voilà! C'est le jour du budget et les nouveaux parmi nous s'apercevront sans doute au cours des années qu'il y a un rituel budgétaire. Celui-ci passe par le bris de la marmite de l'Escalade, par la prestation de la chorale municipale et, depuis quelques années, par Rousseau! J'ai retrouvé dans mes documents un argumentaire de cinq ou six pages que j'avais préparé et que je n'ai jamais pu développer pleinement, puisqu'en cours de route le Conseil municipal, responsable et conscient de la valeur de son plus célèbre citoyen, votait la subvention pour l'Espace Rousseau. Aujourd'hui, grâce à l'initiative d'un socialiste et du magistrat, il m'est donné de vous livrer quelques éléments qui figurent dans les deuxième, troisième, quatrième et cinquième pages de mon argumentaire. Je n'irai sans doute pas jusqu'à la sixième page, puisque vous aurez entre-temps refusé la suppression de cette subvention, ce dont je vous remercie par avance.

Tout d'abord, j'aimerais faire une mise au point quant à quelques rumeurs qui ont couru autour de l'Espace Rousseau, à savoir que, l'an passé, il n'aurait demandé 50 000 francs que pour une année. Cela n'est pas exact, on ne trouve cette précision dans aucun procès-verbal. La ligne de l'Espace Rousseau était liée aux fêtes du tricentenaire et, à cet égard, nous soutenons toutes les initiatives en vue d'organiser des festivités dignes de cet événement. Cela dit, nous posons la question: le 29 juin 2012, que restera-t-il de toutes ces fêtes? Il restera des bouteilles et des papiers à ramasser, des tables à ranger, des heures supplémentaires pour la voirie et pour le service des fêtes... Mais que restera-t-il à Genève si aujourd'hui on supprime ces 50 000 francs? Eh bien, il n'y aura plus de lieu

pérenne, il n'y aura plus qu'une plaque minuscule, la plus petite qui soit dans toute l'Europe, au-dessus de la porte de la maison natale de Jean-Jacques Rousseau. Cela, nous ne le trouvons pas digne de notre concitoyen.

Nous aimerions également préciser que, contrairement à ce qui a été dit, l'Espace Rousseau a fait les recherches que nous lui avons demandées concernant un subventionnement privé. Ces recherches se sont révélées extrêmement fructueuses puisqu'elles ont rapporté plus de 100 000 francs d'apports extérieurs. Je crois qu'il faut saluer la démarche. En l'occurrence, ces 50 000 francs représentent en réalité 30% de la somme dont l'Espace Rousseau a besoin pour subsister. Et il doit subsister, parce que, contrairement à ce qui a été dit, un projet existe à partir de l'Espace Rousseau. Il ne s'agit pas d'en rester à cet étage unique, avec le parcours didactique actuel, mais bien de développer la maison natale de Rousseau, d'en faire un lieu où l'on pourra organiser des colloques, des conférences, des rencontres. Il s'agit d'en faire le portail en Europe de l'œuvre de Rousseau, puisque c'est ici même que cette œuvre a commencé, puisque c'est ici que, dans tous les livres d'histoire, elle débute. Il serait bien triste que Genève ne le reconnaisse pas.

Evidemment, on peut se demander à quoi tient le fait que, chaque année, l'un ou l'autre se propose de rejeter Rousseau, comme on le fait depuis trois cents ans. Eh bien, Mesdames et Messieurs, c'est qu'il y a un danger auquel vous ne devriez pas vous exposer, si vous avez un peu de talent, qui est celui de vous confesser, au risque qu'à la faveur de quelques confessions malheureuses on vous prenne pour l'être le plus mauvais, celui qui a commis le plus de maladresses dans son existence... Mais qui n'en a jamais commis, Mesdames et Messieurs? Ce que l'on pourrait reconnaître à Rousseau à cette occasion, c'est au moins d'avoir été vrai, authentique. Car que demande-t-on à un artiste, sinon du talent et de l'authenticité?

Aujourd'hui, en refusant l'amendement dont nous discutons actuellement et en maintenant cette ligne de 50 000 francs, il s'agit de reconnaître qu'à Genève nous avons eu quelqu'un de vrai, peut-être pas le meilleur, mais le plus grand, quelqu'un d'authentique, un grand talent. Il s'agit de dire que le 29 juin 2012 il aura sa maison et de faire, dans le parcours européen, ce que les Français ont déjà su faire, ce que l'Italie, l'Angleterre et la Turquie attendent de nous... Comme l'a dit M. Piguët, cette subvention est une main que nous tendons à ceux qui sont intéressés à entrer dans ce projet. C'est un signe que la Ville donne, c'est annoncer que nous voulons ce projet et que nous attendons que d'autres s'associent à nous.

**M. Jean-Charles Lathion (DC).** Je voudrais rappeler que le magistrat n'avait pas supprimé cette ligne budgétaire et que ce sont les socialistes qui ont proposé

de la supprimer en commission. Je vois que cela a fait débat dans ce parti et je tiens à remercier M. Piguët pour son intervention. L'année passée, c'est à 2 h du matin que nous avons réussi à faire voter cette ligne. Notre Conseil reconnaissait ainsi l'action de l'Espace Rousseau, en posant des conditions qui ont été rappelées par M. Piguët. Nous engageons notamment les responsables de l'Espace Rousseau à poursuivre leurs démarches en ce qui concerne la recherche de fonds: ils l'ont fait. Ce soir, accepter cette subvention est donc un geste de confiance que nous leur devons. C'est aussi une manière d'encourager les associations qui ne viennent pas seulement demander de l'argent, mais qui en apportent aussi. Il est important que nous ayons ce sens politique, que nous soyons capables de reconnaître les efforts faits par certaines associations. Bravo au Parti socialiste de revenir sur son amendement: le Parti démocrate-chrétien entérinera avec plaisir la décision prise.

**M. Jacques Hämmerli** (UDC). Il y a un peu moins de vingt ans dans cette salle – six personnes ici s'en souviennent – nous avons, avec David Hiler, combattu l'Espace Rousseau. Nous l'avons combattu parce que cet espace n'a pas de valeur académique et parce que, derrière cet espace, se cache une forme de copinage alimentaire. Je n'ai pas changé d'avis, je suis fidèle à mes principes, à mes idées, à mes valeurs, et je vous rappelle que les valeurs n'ont pas de couleur politique. Ce soir, je voterai donc, à titre personnel, contre cette subvention.

Je trouve regrettable que celles et ceux qui allument les pétards se défilent ensuite, courageusement... M. Hiler, qui a fait ensuite une autre carrière et que j'ai encore rencontré ce matin avec le vice-président du Conseil administratif, pense beaucoup de choses de l'Espace Rousseau, mais pas de bonnes choses. Vous me direz que 50 000 francs, ce n'est pas grand-chose, mais d'abandons en petites lâchetés, c'est ainsi qu'on grève un budget qui avoisine 1,1 milliard de francs. A titre personnel, je le répète, je voterai contre cette subvention; mon groupe fera ce qu'il veut et vous vous déterminerez tous en conscience.

**M. Jean-Charles Lathion** (DC). Je ne peux pas laisser passer ce qui vient d'être dit. Qu'on nous rappelle le passé et l'équipe de copains qui avait combattu l'Espace Rousseau, cela ne m'ébranle pas, mais cela me fâche! En effet, il est tout à fait normal que nous évoluions, c'est ce qu'on peut espérer d'un parlement! Je constate aussi que, dans un objectif d'avenir, dans l'objectif de 2012 et de la célébration du tricentenaire, les animateurs de cet espace sont partie prenante. Il est bon que la Ville le reconnaisse, le magistrat le fait et je lui dis chapeau! Mesdames et Messieurs, arrêtons de chercher des poux dans la tête des gens qui essaient de faire quelque chose de positif!

**Le président.** Je fais voter l'amendement de la commission des finances qui demandait donc la suppression des 50 000 francs alloués à l'Espace Rousseau.

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 51 non contre 20 oui (4 abstentions).*

*Page 35, cellule 3106000, Administration du Service aux artistes et acteurs culturels (SAAC),  
groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées («La ville est à vous», page 10 des subventions).*

**Le président.** Un amendement de l'Entente vise à supprimer la subvention de 150 000 francs à «La ville est à vous».

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 40 non contre 36 oui.*

*Page 35, cellule 3106000, Administration du Service aux artistes et acteurs culturels (SAAC),  
groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées (Fonds général théâtre (ponctuelles), page 12 des subventions).*

**Le président.** Nous avons reçu un amendement d'A gauche toute! visant à augmenter de 300 000 francs le fonds général pour le théâtre, qui passerait à 1 330 000 francs. Cette augmentation est compensée par une diminution équivalente de la subvention au Grand Théâtre.

Un second amendement du Parti radical demande, quant à lui, de diminuer ce fonds général de 100 000 francs. J'ouvre la discussion sur les deux amendements.

**M<sup>me</sup> Salika Wenger** (AGT). J'imagine que beaucoup sont très inquiets à l'idée de me voir entamer mon éternel refrain sur la création indépendante. Eh bien, ils ont tout juste: c'est exactement ce qui va se passer! Mesdames et Messieurs, je n'arrive pas à imaginer que, dans cette enceinte, des personnes ne sachent pas comment se monte un spectacle. Je n'arrive pas à croire à cette ignorance, mais je vais néanmoins expliquer certaines choses. La France, l'Allemagne et l'Angleterre ont une longue tradition de théâtre et il existe dans ces pays des troupes permanentes largement subventionnées, attachées à des institutions,

elles aussi subventionnées. Ce n'est pas le cas à Genève, où les acteurs ne peuvent pas pratiquer leur métier. Je ne parle pas seulement des artisans, de ceux qui sont dans les coulisses et sans lesquels les spectacles n'existent pas: décorateurs, costumiers... Je parle aussi des metteurs en scène et des acteurs qui ont besoin de travailler leur art, comme les musiciens travaillent leur instrument.

A Genève, il n'est pas rare, lors du montage d'un spectacle, de voir arriver un acteur qui n'a pas joué depuis un an! On a souvent une idée un peu fautive du monde du spectacle, comme s'il était homogène. Or il y a de grandes disparités dans le statut des personnes qui font le spectacle. Quoiqu'en pensent certains et même s'il existe bien d'autres personnes au chômage ou en difficulté à Genève, il faut rappeler que le revenu moyen d'un comédien est de 3000 francs. Quand il a de la chance, s'il est un acteur très connu qui travaille beaucoup, il arrive royalement à 8000 francs. C'est dire qu'on est loin des cachets des grandes stars.

L'amendement que nous présentons pour ces 300 000 francs supplémentaires vise justement à donner l'opportunité aux petites compagnies de monter un spectacle sans avoir à refaire tout le parcours du combattant. Ce parcours du combattant consiste à aller voir le Canton, la Ville, la Loterie romande et qui sais-je d'autre, pour récupérer les quelques milliers de francs dont on pourrait avoir besoin pour monter un spectacle digne de ce nom. Seules quelques compagnies – le Teatro Malandro, la Shakespeare Company, la Parfumerie – bénéficient de contrats de trois, six ou neuf ans. En l'occurrence, vous remarquerez que si ces compagnies font du bon travail, ce n'est pas un hasard: c'est bien parce qu'elles peuvent pratiquer.

Mesdames et Messieurs, vous vous demandez sans doute pourquoi je suis en train de me battre, sachant que la création indépendante évoque généralement le théâtre off ou alternatif, les copains qui répètent un petit machin dans une cave et qui n'auront d'autre auditoire que leur bande d'amis... Mais il ne s'agit pas de cela. En effet, il faut savoir que les théâtres subventionnés que nous fréquentons, vous et moi, achètent des spectacles à ces petites compagnies. Pour que nous ayons la chance de voir sur nos scènes des spectacles qui valent la peine, qui nous enthousiasment – j'en ai vu de nombreux – il faut que ces petites compagnies aient les moyens de travailler.

En Ville de Genève, nous ne partons pas de rien, puisque nous avons déjà un budget de 1 million et quelques, mais celui-ci ne me semble pas suffisant, d'autant, comme je l'ai dit tout à l'heure, que seules quelques compagnies ont des contrats. Or, comme le rappelait l'autre jour le magistrat, il arrive qu'il y ait jusqu'à 20 spectacles par soirée, et il faut bien que ces spectacles aient la possibilité d'émerger. Dans ce sens, voter ces 300 000 francs serait un geste fort. Ce n'est pas, à mon avis, une somme très importante, surtout quand on voit ce que la Ville est capable d'investir dans le Grand Théâtre.

On va sûrement me rétorquer que nous n'avons pas les moyens de faire ce geste. Mais je dirai que c'est un investissement pour le futur, une manière de nous donner les moyens d'avoir des acteurs culturels qui soient à la hauteur de nos ambitions. Car ces mêmes acteurs culturels – je reprends l'exemple d'Omar Porras – portent aussi bien l'image de Genève que d'autres institutions qui pourraient sembler plus sérieuses, mais qui, à mon avis, font moins rêver. Si, aujourd'hui, je vous demande à toutes et tous de voter cette augmentation de 300 000 francs, c'est pour que nous nous donnions les moyens de rêver, de rire, d'avoir du plaisir... Pour cela, il faut que nous investissions, certes de manière modeste en l'occurrence, mais ces 300 000 francs vont permettre de créer plus, et là je crois qu'il n'y a pas de somme suffisante pour se donner ce grand plaisir.

Comme l'a dit tout à l'heure M<sup>me</sup> Kraft-Babel, le talent est important, mais, dans le spectacle, le talent est juste un élément: il y a aussi énormément de travail et, pour ce travail, les acteurs culturels ont besoin d'un peu d'argent. Ici, je parle des petites compagnies: donnez-leur la possibilité de naître, de vivre et de nous offrir des spectacles qui fassent que nos soirées vailent la peine d'être vécues, des spectacles qui nous laissent le souvenir d'un immense plaisir. Je vous invite toutes et tous à voter cette augmentation de 300 000 francs.

**M. Olivier Fiumelli (R).** Quant à nous, les radicaux, nous pensons que la politique consiste à faire des choix. Nous saluons ceux qui ont été faits dans le domaine culturel jusqu'à présent, notamment le soutien aux diverses compagnies qui sont mentionnées dans la liste des subventions. Nous sommes en revanche contre une enveloppe du magistrat trop élevée. L'aide à la création indépendante est une bonne chose, mais nous pensons que le montant inscrit au budget est trop élevé et c'est pourquoi nous proposons de le réduire de 100 000 francs. Nous sommes d'autant plus à l'aise pour proposer cette réduction qu'aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, vous allez alourdir le budget de la Ville. En année de bonne conjoncture, nous risquons d'avoir un budget pratiquement déficitaire, en tout cas un autofinancement négatif. Nous ne pourrons pas rembourser la moindre dette en 2008. Il s'agit donc de faire des choix: pour notre part, nous choisissons de réduire de 100 000 francs le fonds général pour le théâtre.

**M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel (L).** Chers collègues, le groupe libéral est tout à fait sensible au fait que, dans son parcours, un artiste ne commence pas dès le premier jour sur une grande scène. Il y a un début à tout et, pour devenir grand, il faut commencer petit. Pas à pas, marche après marche, il fait son parcours qui peut mener au sommet. La création que vous appelez indépendante et que nous préférons appeler, non pas alternative mais émergente, est pour nous un sujet sensible. En revanche, nous ne pouvons adhérer à la proposition d'amendement d'A

gauche toute! Nous attachons de l'importance au soutien de la création émergente face à la création institutionnelle, mais l'augmentation proposée ne recouvre pas des projets concrets et nous ne savons pas exactement à qui et pour quoi ces montants seront attribués. Or nous l'avons dit tout à l'heure tant pour l'Agenda 21 que pour la promotion de l'égalité ou la mobilité: ce n'est pas dans nos pratiques de voter des sommes dont nous ne pouvons vérifier la destination. A cet égard, pas plus l'amendement radical que celui d'A gauche toute! ne nous paraissent répondre à des données concrètes. Raison pour laquelle nous refuserons ces deux amendements.

En revanche, vous comprendrez tout à l'heure que la cause des artistes et des jeunes créateurs est pour nous importante, puisque nous proposerons une augmentation du soutien à la création pour les jeunes artistes, sachant qu'il y a une liste d'attente – nous en avons l'assurance – et que l'augmentation proposée répondra à des besoins précis. Pour le fonds général du théâtre, nous voulons maintenir le statu quo et nous refuserons les deux amendements.

**M<sup>me</sup> Nicole Valiquier Greuccio (S).** Le groupe socialiste refusera l'amendement du groupe radical: il n'est pas question de couper dans la création indépendante. Comme il a été relevé, nous pensons que cette coupe est purement arbitraire: pourquoi 100 000 francs? Il n'y a pas d'explication, si ce n'est de montrer qu'on est capable de proposer des coupes budgétaires, ce qui en soi, sans objectif, n'est pas d'un grand intérêt politique et en tout cas pas d'un intérêt culturel.

Nous refuserons également l'amendement d'A gauche toute! visant à augmenter cette ligne de 300 000 francs. Nous réaffirmons notre soutien à la création indépendante, mais nous pensons que la politique théâtrale doit être pensée dans sa globalité. Raison pour laquelle nous souhaitons que des priorités soient clairement affichées, qui nous mèneront peut-être à la conclusion que c'est plus de 300 000 francs qui sont nécessaires. Lors des discussions sur l'ensemble des théâtres, nous augmenterons peut-être cette ligne, mais nous aurons en tout cas une franche discussion pour le budget 2009.

Nous relevons par ailleurs que des discussions ont eu lieu entre la Ville et l'Etat, lors desquelles nous avons craint, nous groupe socialiste, que l'Etat n'abandonne la création indépendante. Nous refuserons donc d'augmenter cette ligne parce que nous ne voulons pas donner l'occasion à l'Etat de diminuer ses subventions en matière culturelle, en se targuant du fait que la Ville les aurait augmentées. Nous pensons que le Canton doit jouer un rôle en matière de politique culturelle. Raison pour laquelle nous refuserons cet amendement, mais nous serons très attentifs à ce qu'une discussion ait lieu, au cours de l'année 2008 et pour le budget 2009, sur l'ensemble de la création artistique soutenue en Ville de Genève.

**M<sup>me</sup> Maria Pérez** (AGT). Je suis très étonnée aujourd'hui... Sait-on quel est le tissu vivant qui constitue la culture à Genève? Lorsqu'on a évoqué ces 300 000 francs supplémentaires lors d'une précédente séance, M<sup>me</sup> Camporini demandait, offusquée: «Mais, mon Dieu, pour quels projets?» Aujourd'hui, je suis consternée par les trois amendements qui ont été déposés par le groupe radical. Quand on voit ces amendements, on comprend ce qui se dégage en matière de politique culturelle. Mesdames et Messieurs, vous coupez 100 000 francs à la création indépendante, 100 000 francs à la Fondation Saint-Gervais, 900 000 francs au Festival de la Bâtie et, en fin de compte, vous vous apprêtez à voter le million pour le Grand Théâtre! En fait, vous n'êtes pas pour un accès démocratique à la culture: vous préférez une culture d'apparat. Comme vous méconnaissiez apparemment ce que recouvre la création indépendante, je vais vous mettre au clair.

La création indépendante concerne les domaines du théâtre, de la musique, de la danse et des arts plastiques. Les créateurs indépendants sont des femmes et des hommes qui ne sont pas rattachés à une activité libérale et qui dépendent de cette subvention. Ils représentent environ 10 000 personnes à Genève. Chaque production est l'occasion de contrats à durée déterminée et cette configuration est valable tant pour les jeunes que pour les artistes confirmés. Ce système n'est pas étanche, puisque le Grand Théâtre, par exemple, puise dans le vivier des artistes indépendants: il vient d'engager M. Porras qui y travaille en ce moment!

Ce qui différencie la création dite institutionnelle de la création dite indépendante, ce n'est pas la qualité artistique, ce sont les moyens. Cette rubrique budgétaire est indispensable pour tenter d'exister comme créateur et également pour subvenir, comme tout citoyen, aux besoins individuels de base des familles. Car ces 300 000 francs représentent principalement des salaires! Mesdames Kraft-Babel et Camporini, vous vous interrogez sur les projets: sachez que le magistrat nomme lui-même une commission d'attribution et que, si vous avez des doutes, vous pouvez demander un rapport, puisque vous faites partie de la commission des arts et de la culture. Pour un budget de 300 000 francs, on salarie 25 personnes pendant deux mois en création indépendante. A titre de comparaison, un chanteur du Grand Théâtre peut toucher 75 000 francs par soirée!

Vous n'avez pas hésité à voter 2,5 millions supplémentaires pour le Grand Théâtre afin d'améliorer les conditions de travail de ses travailleurs, mais également pour acheter un nouveau parc informatique! Mais savez-vous que les artistes indépendants ne cotisent pas, pour la plupart, au deuxième pilier? Il ne s'agit pas de faire du misérabilisme, mais de remettre l'église au milieu du village. Savez-vous que, lorsque les artistes n'obtiennent pas le budget initialement prévu pour la réalisation d'un projet, la plupart acceptent de rogner sur leur salaire, afin que la création ait tout de même lieu? Et dans ce cas le minimum syndical

de 4000 francs n'est pas atteint. Quand je dis 4000 francs, je parle du théâtre car il est très courant que des danseurs travaillent pour 2500 francs, sans parler des musiciens qui, eux, faute de moyens suffisants, n'ont pas de statut social et travaillent au noir!

Travailler gratuitement et en sous-enchère, c'est une tendance malheureuse et indigne de toutes ces professions. Et certains, malheureusement, spéculent sur la passion des artistes. Ce n'est pas la diversité culturelle qui est en cause aujourd'hui: ce dont il s'agit, c'est de renforcer la frange la plus fragile des acteurs culturels, la base, ceux qui font cette diversité que vous appréciez tant! Parce que l'argent est déterminant pour la création d'un véritable spectacle. Parce qu'un spectacle qui ne dispose pas d'un financement digne de ce nom doit être considéré comme une ébauche et non comme un spectacle professionnel. Et enfin parce qu'il est difficile pour les artistes de toutes les disciplines citées de travailler systématiquement au rabais. Il faut arrêter avec le mythe de la nécessaire souffrance de l'artiste: la condition sine qua non de la création n'est pas la précarité! Pour terminer, je répondrai au Parti socialiste qu'en fin de compte les promesses font danser les fous!

**M. Yves de Matteis** (Ve). Les Verts refuseront à la fois l'amendement radical et l'amendement d'A gauche toute!, pour la simple raison que la diversité culturelle, pour nous, est vraiment essentielle et ne consiste pas à jouer une culture contre l'autre: une culture alternative et autonome et une culture institutionnalisée que certains appellent bourgeoise. Par ailleurs, nous avons également confiance en notre magistrat et nous sommes sûrs que des discussions pourront avoir lieu à propos de la création indépendante de manière globale, pas uniquement d'ailleurs au niveau du théâtre mais dans un cadre le plus large possible.

**M. Jacques Baud** (UDC). Je voudrais rappeler que la culture est la base de toute civilisation. Pour que la culture vive, elle doit être diverse. Or quand on donne 50 millions au Grand Théâtre et un bol de soupe aux autres, il y a là quelque chose qui ne tourne pas bien rond. Où est la diversité? Où est la recherche théâtrale? Où sont tous ces gens qui ont envie d'apporter quelque chose à notre population? On les néglige, comme s'ils n'existaient pas, comme s'ils n'étaient que des amateurs cantonnés dans leur coin, essayant de monter des spectacles. Ils n'ont rien, et je me pose la question: pourquoi 50 millions pour les uns et quasiment rien pour les autres? Je ne sais pas si la proposition de M<sup>me</sup> Wenger – enlever aux uns pour donner plus aux autres – va dans le bon sens... Toujours est-il qu'il faut donner à tous pour que chacun puisse faire ce qu'il a à faire. Sans culture, Mesdames et Messieurs, on retournerait au temps des cavernes, et ce serait bien triste! (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Christine Camporini (R).** Monsieur le président, vous transmettez à M<sup>me</sup> Pérez que nous sommes cohérents, dans la mesure où nous avons pris la responsabilité de voter plusieurs millions pour le Grand Théâtre tout en cherchant, par ailleurs, des solutions pour alléger le budget. Lorsque M<sup>me</sup> Pérez dit que la condition sine qua non de la création n'est pas la précarité, je suis d'accord avec elle. Par contre, il faut quand même trouver un public et ces créations tournées sur elles-mêmes, totalement hermétiques... (*protestations*) ...ne sont pas forcément celles que nous souhaitons soutenir!

**M. Jean-Charles Lathion (DC).** Nous sommes toujours heurtés lorsqu'on essaie d'opposer le Grand Théâtre à la culture alternative, lorsqu'on parle de culture bourgeoise... La culture reste la culture, et ce n'est vraiment pas une façon d'aborder les problèmes. Ce n'est pas parce que nous avons dû sortir le Grand Théâtre d'une profonde crise qu'il faut maintenant distribuer l'argent à tout va. Nous nous opposerons donc à l'amendement d'A gauche toute!

*Mis aux voix, l'amendement d'A gauche toute! visant à augmenter de 300 000 francs le fonds général théâtre est refusé par 61 non contre 12 oui (5 abstentions).*

*Mis aux voix, l'amendement du Parti radical visant à diminuer de 100 000 francs le fonds général théâtre est refusé par 70 non contre 8 oui.*

*Page 35, cellule 3106000, Administration du Service aux artistes et acteurs culturels (SAAC), groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées (Fondation Saint-Gervais (fonctionnement et création), page 12 des subventions).*

**Le président.** Nous sommes saisis d'un amendement des partis libéral et radical, visant une diminution de 100 000 francs et portant la subvention de la Fondation Saint-Gervais à 3 032 000 francs.

**M<sup>me</sup> Christine Camporini (R).** Le groupe radical demande une diminution de 100 000 francs de la subvention à la Fondation Saint-Gervais, correspondant à un poste. En effet, le Centre pour l'image contemporaine, qui dépend de cette subvention en étant rattaché à la Fondation Saint-Gervais, est en crise. Crise qui nous rappelle, hélas, celle du Grand Théâtre, à propos de laquelle nous espérons que le magistrat en charge de la culture saura tirer les enseignements qui s'imposent. Il y a aujourd'hui une crise managériale au Centre pour l'image contempo-

raine, qui a mené récemment à la démission du directeur des ressources humaines. Cette crise dure malheureusement depuis des années et elle n'est toujours pas résolue. Nous avons entendu qu'il y avait un gros problème de management. Alors, qu'attend-on pour régler le problème? Attend-on que le problème soit aussi grave qu'au Grand Théâtre?

En l'occurrence, il y a d'une part un gâchis humain et, d'autre part, un gâchis artistique en termes quantitatifs: en 2007, seules trois expositions ont été programmées, ne couvrant que quatre mois sur douze. Avec cet amendement, nous souhaitons tirer la sonnette d'alarme et dire stop! Stop au gâchis quantitatif, stop à la démotivation du personnel et au gâchis humain! Au Grand Théâtre, il y a eu des larmes et du sang. Au Centre pour l'image contemporaine, pour l'instant, il y a seulement une démotivation, et des larmes bien sûr. Qu'attendons pour réagir? Qu'il y ait du sang? Non, et c'est pourquoi nous proposons cet amendement.

**M. Thierry Piguet (S).** J'ai bien entendu M<sup>me</sup> Camporini. Je lui répondrai qu'en situation de crise, ce n'est justement pas le moment de supprimer un poste. Preuve en est, précisément, le Grand Théâtre, où les problèmes liés au personnel ont amené à engager des responsables. En situation de crise, il faut au contraire engager des personnes compétentes pour arriver à dénouer la crise. A Saint-Gervais, il y a effectivement une crise, liée aussi au projet BAC+, à propos duquel on est, pour l'instant, dans une espèce d'hésitation, de flottement, ce projet BAC dont on ne sait pas combien de «plus» il comportera...

Je rappelle que, lors d'une précédente séance, nous avons demandé un moratoire pour ce projet et que la commission des arts et de la culture et sa présidente, Vera Figurek, s'emploient à auditionner toutes les institutions, associations ou fondations qui pourraient, de près ou de loin, faire partie de BAC+. Pour l'instant, le Centre pour l'image contemporaine (CIC) s'est retiré. Il y a beaucoup d'incertitudes concernant ce centre, mais ce n'est pas parce que des projets vont à vau-l'eau qu'il faut mitrailler davantage et supprimer un poste. En l'occurrence, la personne en question n'est pas le directeur des ressources humaines, mais le directeur général de Saint-Gervais plus particulièrement en charge du Centre pour l'image contemporaine. Ce n'est donc pas tout à fait la même chose, un directeur général a d'autres vues...

Saint-Gervais risque de se séparer du CIC, on ne sait pas très bien comment cela va se passer, la décision aurait dû être prise à fin novembre et je ne sais pas si elle l'a été. Pour l'instant, le CIC ne va pas à BAC+, il sera peut-être indépendant. Toutes ces questions feront précisément l'objet des travaux de la commission des arts et de la culture en 2008 et il faut nous laisser le temps d'approcher le sujet. En vous en prenant aux effectifs, aux personnes avec lesquelles on va pouvoir avancer, vous risquez de torpiller le début d'une remise en ordre, avant même de

savoir ce que cela peut donner. Voilà pourquoi l'Alternative estime que cet amendement va à rebrousse-poil.

Il s'agit au contraire d'aller de l'avant, de voir ce qu'il en est, de décortiquer les problèmes qui se posent aussi bien par rapport à BAC+ que par rapport à Saint-Gervais, par rapport à cette déconstruction de fondations de droit privé. Ensuite, nous pourrions décider s'il faut réunir, séparer, rendre indépendant, avec quelles personnes et quel budget de fonctionnement. Ce sont là les vraies questions que la commission des arts et de la culture et le Conseil municipal devront se poser en 2008. Aujourd'hui, avec cet amendement, vous mettez la charrue avant les bœufs. Je ne ferai pas le bœuf...

**M<sup>me</sup> Christine Camporini (R).** Monsieur le président, vous voudrez bien transmettre à M. Piguët que renoncer à engager des gens n'est effectivement pas la solution en soi à la crise, mais qu'il nous faut régler le problème. Je rappelle qu'au Grand Théâtre on a certes engagé un directeur des ressources humaines, mais qu'on a aussi remplacé le directeur général et qu'un certain nombre de problèmes ont été résolus. A Saint-Gervais, le poste concerné par ces 100 000 francs est aujourd'hui vacant, puisque le directeur est parti. Il nous semble important de régler d'abord le problème de fond et de voir ensuite comment organiser les choses de façon différente. Il faut d'abord aller à la racine du problème, faute de quoi c'est mettre un emplâtre sur une jambe de bois!

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 41 non contre 31 oui (3 abstentions).*

*Page 35, cellule 3106000, Administration du Service aux artistes et acteurs culturels (SAAC),  
groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées (La Bâtie – Festival de Genève, page 12 des subventions).*

**Le président.** Un amendement des partis libéral et radical propose de supprimer la subvention de 900 000 francs allouée à La Bâtie – Festival de Genève.

**M<sup>me</sup> Christine Camporini (R).** Le groupe radical souhaite en effet supprimer la subvention du Festival de la Bâtie, pour deux raisons. Premièrement, nous sommes contre la politique du fait accompli. Après avoir mis au concours un nouveau projet pour cette manifestation, nous apprenons, à quelques jours du vote du budget, que le festival est confié aux mêmes personnes que précédemment, cela

en catimini, sans que nous ayons eu la possibilité de nous pencher sur le projet choisi, sans que nous ayons eu, en commission des arts et de la culture, une explication de nature à nous rassurer. On prend les mêmes et on recommence... mais on recommence quoi? Nous ne le savons pas! Nous avons trouvé courageuse la démarche du magistrat, lorsqu'il avait décidé de remettre en question ce qui devenait, dans sa structure, une institution, sans pour autant s'imposer auprès du public, très clairsemé. Aujourd'hui, nous sommes déçus, très déçus par la conclusion de cette démarche.

La deuxième raison de notre amendement, c'est qu'en dépit d'une grande publicité cette manifestation est celle qui, en Ville de Genève, a le rapport prix-spectateur le plus élevé. Cela porte à réfléchir. Certes, il faut une diversité culturelle, mais, comme je le disais tout à l'heure, pour être alternative et émergente, la culture doit-elle fonctionner repliée sur elle-même? Ne doit-on pas aussi avoir vocation à convaincre de façon moins confidentielle? Des goûts et des couleurs, certes, mais quand, lors d'un spectacle hermétique, deux pelés et trois tondues se grattent la tête en baillant... (*protestations*) ...nous ne pensons pas que cela serve la Ville de Genève à hauteur de 900 000 francs, montant de la subvention octroyée au Festival de la Bâtie. Nous demandons donc à nos collègues du Conseil municipal d'entendre nos arguments, afin de permettre à la Ville de soutenir valablement une culture moins tournée sur elle-même!

**M<sup>me</sup> Véronique Paris (S).** L'Alternative refusera bien sûr cet amendement. En effet, le Festival de la Bâtie est vraiment une manifestation phare de la diversité culturelle genevoise et de la création artistique. De plus, chaque année, à la fin de l'été, il ouvre la saison culturelle, en drainant, à Genève et pour toute la région, un large public. Le festival 2007 a bien fonctionné et, comme la préopinante l'a déclaré, l'équipe organisatrice de cette année a été choisie, à l'issue d'un concours tout à fait sérieux, pour organiser les prochaines saisons. Ce festival a un grand succès et n'est pas si hermétique: il y en a pour tous les goûts. L'Alternative refusera donc de supprimer la subvention du Festival de la Bâtie.

**M. Jean-Charles Lathion (DC).** Nous avons été très unis au sein de l'Entente jusqu'à présent, mais sur cet amendement nous ne suivrons pas nos cousins. En effet, nous pensons que le magistrat a fait du bon travail en essayant de remettre de l'ordre dans l'organisation du festival. Nous souhaitons qu'on continue dans la direction qui a été prise et qu'on puisse redimensionner et mieux identifier le Festival de la Bâtie qui, avouons-le, a eu tendance à partir dans tous les sens ces dernières années, d'après les critiques qu'on lui a faites. Grâce à une meilleure gestion, grâce à des contrats de prestations clairs qui seront conclus avec les troupes et les directions candidates, on arrivera sans doute à mieux iden-

tifier les besoins des milieux artistiques, et aussi les besoins de tous les amateurs d'art et de culture, afin de recentrer le festival au bénéfice du public. Voilà pourquoi nous refuserons cet amendement.

**M. Jacques Hämmerli** (UDC). Pour une question de principe, l'Union démocratique du centre ne pourra suivre la proposition d'abattement de 900 000 francs, qui revient à tuer le Festival de la Bâtie. En effet, pour nous, la pluralité des expressions artistiques doit exister et être respectée, comme la pluralité des opinions d'ailleurs. Monsieur le président, je prends la liberté d'indiquer, à l'intention de la préopinante radicale, qu'elle est dans la confusion des genres. Il appartient au Conseil administratif de proposer et de faire les choix; il n'appartient pas à cette assemblée – nous ne sommes pas l'Assemblée nationale française de la III<sup>e</sup> ou de la IV<sup>e</sup> République – de choisir parmi les expressions artistiques. Nous refuserons donc l'amendement proposé.

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 59 non contre 15 oui.*

*Page 35, cellule 3106000, Administration du Service aux artistes et acteurs culturels (SAAC),  
groupe de comptes 366, Subventions accordées – personnes physiques (Bourses pour jeunes artistes, page 13 des subventions).*

**Le président.** Un amendement de l'Entente demande d'augmenter de 20 000 francs la subvention de 84 000 francs destinée aux bourses pour jeunes artistes.

**M. Jean Sanchez** (L). En cohérence avec notre campagne électorale et les promesses faites à la jeunesse, nous avons choisi de soutenir les jeunes dans des actions concrètes et de les accompagner pour démarrer peut-être une carrière artistique. Il ne s'agit pas de financer des loisirs, mais d'apporter une aide pour démarrer une création émergente, en particulier dans les arts plastiques, celui du livre et de l'édition. La caution de la Ville de Genève dans un curriculum est une plus-value évidente. La contribution peut sembler modeste, mais il sied de préciser que ce n'est pas une prise en charge, mais bien une aide, pour un achat de matériel, par exemple, pour une création, pour faire éditer une œuvre... Il s'agit là de donner une impulsion, un coup de pouce, sachant qu'un jeune qui se réalise et qui s'occupe est un jeune qui va bien. Voilà un signe positif adressé à une jeune population; c'est dans cet esprit que le groupe libéral votera cette augmentation de 20 000 francs.

**M. David Metzger** (S). L'Alternative refusera cet amendement de dernière minute de l'Entente. Il est regrettable qu'il n'ait pas été présenté en commission, là où une véritable discussion de fond aurait pu avoir lieu, plus calmement que lors de cette journée qui exacerbe les positions et les sentiments. L'Entente tente par cet amendement de s'acheter une bonne conscience... (*protestations*) ...en voulant accorder 20 000 francs supplémentaires aux jeunes artistes. Certes, l'idée est séduisante, certes seuls 15% des projets sont retenus, mais, comme le dit si souvent l'Entente, il n'est pas possible de répondre à toutes les demandes. Je reprendrai les propos de la préopinante Florence Kraft-Babel qui, plus tôt dans la journée, s'étonnait de voir des propositions sortir du chapeau: je remarque que le groupe libéral en a aussi quelques-unes dans son chapeau! Dès lors, nous refusons cet amendement.

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 40 non contre 29 oui (2 abstentions).*

*Page 38, cellule 3110000, Grand Théâtre de Genève, groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées (Garantie de subventionnement complémentaire Grand Théâtre (nouvelle subvention), page 14 des subventions).*

**Le président.** Nous avons reçu un amendement du groupe A gauche toute! visant à supprimer la garantie de déficit de 1 million de francs en faveur du Grand Théâtre.

**M<sup>me</sup> Vera Figurek** (AGT). Mesdames et Messieurs, nous vous soumettons ce soir la suppression d'une nouvelle subvention pour le Grand Théâtre, soit 1 million supplémentaire sous l'intitulé «Garantie de subventionnement complémentaire». Notre opéra grève notre budget culturel de plus de la moitié, à savoir de 48,5 millions de francs depuis la semaine dernière, puisque, par le biais de la proposition PR-578, vous avez voté 2,5 millions de crédit complémentaire au budget 2008, budget que nous n'avions pas encore voté... Je rappelle que notre groupe A gauche toute! a été le seul à refuser ce crédit, et nous resterons cohérents aujourd'hui.

En l'occurrence, le Conseil administratif nous demande un million supplémentaire. C'est une nouvelle subvention, mais ce million – tenez-vous bien, Mesdames et Messieurs! – ferait office de réserve. On nous demande donc de créer une ligne ad hoc pour le Grand Théâtre. Il semblerait normal, en l'état, d'avoir un débat au sujet de la politique culturelle et non pas seulement en termes financiers.

Mais, chaque année, on nous rétorque qu'il est trop tôt, que ce serait mieux de le faire à un autre moment... Par contre, il n'est jamais trop tôt pour continuer à alimenter ce gouffre sans fond qu'est l'opéra mammoth de Genève! Alors, certes, notre groupe aime l'opéra et nous ne souhaitons pas opposer les arts entre eux, mais franchement, ne pensez-vous pas que cela suffit? Nous devons nous poser la question du financement de l'opéra. A titre personnel, je constate que chaque année, depuis que je siége dans ce plénum, nous sommes confrontés à une demande de crédit complémentaire, chaque fois pour de bonnes raisons, et chaque année, nous arrivons à la conclusion qu'il faut absolument avoir un débat de fond. Or que s'est-il passé cette année? Nous ne l'avons pas eu, comme d'habitude!

Et ce n'est pas fini: on nous a en effet clairement annoncé que jusqu'en 2010 nous serions confrontés à des demandes de crédits complémentaires. Mais quelle belle perspective pour éviter de fragiliser l'opéra: une série de crédits complémentaires pour lui venir en aide! Eh bien, non, notre groupe ne siége pas ici pour faire du bricolage. Nous faisons de la politique et, pour l'instant, au sujet du Grand Théâtre, le magistrat ne nous a pas montré une ligne politique claire. Quel est le but de la Ville? Celui d'éponger les multiples dettes du Grand Théâtre!

Les mêmes personnes qui dénoncent les coûts de cette institution continuent à voter des crédits complémentaires. Lors de notre dernier débat sur la proposition PR-578, j'ai été très attentive et j'ai entendu les déclarations de tous les partis siégeant dans cette enceinte: toutes et tous étaient d'accord pour dire qu'il était temps de trouver un financement ailleurs, que ce soit auprès de l'Etat, d'autres communes ou de privés. Mais que s'est-il passé au moment du vote? Comme de petits soldats, vous avez toutes et tous voté ce crédit complémentaire de 2,5 millions. Seul notre groupe A gauche toute! s'y est opposé, je le répète. En l'occurrence, quel message envoyez-vous aux personnes qui voudraient négocier une participation financière? «Nous épongeons les dettes de l'opéra, mais nous voudrions pourtant que vous nous veniez en aide, car nous acceptons toujours de l'argent, nous ne sommes pas riches...» Il est clair que, dans ces conditions, personne ne voudra mettre un centime! Nous ne sommes pas riches, mais nous accordons des millions et des millions au Grand Théâtre sans savoir exactement où vont ces sommes... Nous ne sommes pas riches, mais nous accordons des crédits complémentaires alors que les comptes des années précédentes n'ont même pas été votés...

Dans ces conditions, chers collègues, la Fondation du Grand Théâtre a raison de nous présenter des demandes de crédit complémentaire, le Conseil administratif a raison de nous prendre pour la caisse enregistreuse de l'opéra. Pourquoi se priverait-il de prendre le Conseil municipal pour un parlement de béni-oui-oui? Surtout, ne vous plaignez pas lorsque le Conseil municipal est confronté à des demandes de crédit, car c'est vous qui les cautionnez!

Notre groupe, par respect pour les personnes qu'il représente, ne peut plus accepter ce délire gargantuesque. Nous pensons que notre opéra est très bien doté, voire trop bien doté. Cela suffit, nous ne mettrons plus jamais un centime de plus! Ici, on nous demande un coussinet de 1 million supplémentaire, sous prétexte qu'on ne sait jamais, que cela pourrait toujours servir... Certes, 48,5 millions de subvention, ce n'est pas un chiffre rond et j'ai l'impression qu'ici le but est d'arriver à 50 millions tout ronds, et en un temps record!

Mesdames et Messieurs, réveillez-vous! Le Grand Théâtre a un fonds de réserve, dont le règlement mentionne clairement à l'article premier, je cite: «La Fondation du Grand Théâtre a l'obligation de constituer un fonds de réserve dont le maximum peut atteindre 12% de la dernière subvention votée par le Conseil municipal.» Le fonds de réserve est destiné, comme mentionné à l'article 3, je cite: «à raison des deux tiers de la somme en compte de fonds de réserve, à couvrir tout déficit éventuel d'une saison du Grand Théâtre, à raison d'un tiers de la somme en compte de fonds de réserve, à améliorer la qualité des spectacles du Grand Théâtre.» Il est également mentionné, à l'article 4, que «les intérêts des sommes placées par la fondation doivent être restitués à la Ville de Genève lorsque le fonds de réserve atteint le maximum prévu à l'article premier». Ce fonds s'élève à l'heure actuelle à 1,3 million de francs. Pensez-vous sérieusement que le Grand Théâtre ait encore besoin d'un million de plus? Bien sûr que non! Que voulez-vous faire? Contourner le règlement du Grand Théâtre qui indique clairement que celui-ci ne peut thésauriser?

Soyons sérieux! Mesdames et Messieurs, suivez-nous et refusons sans réserve ce luxe supplémentaire. Ou alors, par souci d'équité, j'ai une autre proposition à vous faire: pour toutes les institutions culturelles que nous finançons, pour tous les théâtres, Mesdames et Messieurs, votons des crédits de réserve, ajoutons à chaque institution un fonds de garantie de dépassement. Quelle belle politique culturelle! «Nous vous accordons 500 000 francs, mais ne vous faites pas de souci, vous pouvez dépasser cette somme sans problème. Combien recevez-vous? 2 millions? Ah oui, ce n'est pas assez, voilà encore 100 000 francs...» Non, soyons sérieux!

Je rappelle que les statuts du Grand Théâtre précisent, à l'article 6, je cite: «La fondation ne peut s'engager que dans la mesure correspondant aux moyens dont elle dispose.» Est-ce ce qui se passe en réalité? Non, bien sûr que non!

Il est vrai que notre groupe est très attaché à la création indépendante, vous l'avez entendu tout à l'heure. Sans vouloir faire des antithèses simplistes, je dirai que, pour nous, le rôle de l'Etat est de garantir la diversité culturelle et de veiller à ce que celles et ceux qui font un travail peu commercial – et qui n'attirent donc pas de sponsors – puissent recevoir une aide pour s'exprimer, dénoncer les problèmes de société auxquels nous sommes confrontés... Personnelle-

ment, c'est une conviction à laquelle je ne veux pas renoncer et, comme je l'ai dit la semaine dernière, je serais pour réduire le financement du Grand Théâtre et inverser la vapeur en faveur de la création indépendante. Car, comme M. Mugny le rappelle sans cesse, ce que l'on donne à l'un, on l'enlève à l'autre. Et vous l'avez démontré tout à l'heure, Mesdames et Messieurs de l'Entente, en proposant de supprimer la subvention de 900 000 francs au Festival de la Bâtie, qui a pourtant un projet concret. Car vous transmettez à M<sup>me</sup> Camporini, Monsieur le président, que La Bâtie, c'est réellement un projet concret. Par contre, au Grand Théâtre, comme par hasard, donner 1 million de plus pour une inconnue, cela ne vous pose pas de problème! C'est là un triste spectacle que vous nous servez!

Notre groupe A gauche toute! est d'avis qu'il faudrait demander un financement plus important à l'Etat, mais également aux autres communes. Je rappelle que l'Association des communes genevoises ne met que 2% dans le Grand Théâtre. Idem pour les mécènes privés. Je l'ai dit lors de notre dernier débat et je le répète pour celles et ceux qui ne l'auraient pas entendu: 1000 milliards de dollars, c'est-à-dire mille fois le budget de la Ville de Genève, sont brassés dans les banques genevoises. Vous ne nous ferez donc pas croire qu'il est impossible de trouver ce million ailleurs! Je ne reviendrai pas sur les postes de direction qui ne sont jamais touchés, qui sont toujours revus à la hausse. Je crois savoir que le nouveau directeur sera logé à la même enseigne... Je ne parlerai pas non plus des cachets des artistes de renommée internationale que l'opéra se paie, ni du prix des décors des superproductions...

En l'occurrence, il faut revoir le fonctionnement du Grand Théâtre. Pour vous, 48,5 millions, ce n'est pas assez et vous acceptez un million de plus. Pour nous, c'est bien plus qu'assez, d'autant que ce million supplémentaire n'a pas d'affectation précise, et c'est vraiment ce qui nous gêne. Le problème de savoir si la Ville, seule contributeur public, est à même de prendre en charge un financement toujours plus lourd de l'opéra se pose. De quelle politique culturelle voulons-nous? Allons-nous mettre toujours plus de moyens dans cette institution, souhaitons-nous des apports publics autres que ceux de notre commune, l'Etat devrait-il participer, quelle est la part qui peut être financée par des privés? En l'état, ce n'est pas ce million supplémentaire de réserve qui incitera à rechercher des soutiens auprès d'autres intervenants.

Nous voulons que vous preniez vos responsabilités. Nous pensons que, pour la bonne santé de l'opéra, il faut mettre fin à son alimentation malsaine et démesurée, et nous souhaitons un régime minceur approprié pour pallier les menus boulimiques qui nous sont proposés. Notre groupe A gauche toute! s'oppose donc fermement à cet apport financier inutile et vous propose de supprimer la nouvelle subvention de 1 million de francs intitulée: «garantie de subventionnement complémentaire», pour revenir au statu quo.

**M. Jean-Charles Lathion** (DC). Je ne vais pas argumenter par rapport à cette garantie de subventionnement. Je pense que le magistrat va le faire tout à l'heure. En tout cas, j'attends de lui ces explications un peu techniques. Je rappellerai simplement que nous avons fait des efforts pour sortir le Grand Théâtre du marasme, que nous avons tous été d'accord de faire un geste, sauf A gauche toute! En l'occurrence, Madame Vera Figurek, lorsque vous nous interpellez et que vous nous gourmandez, je relève que c'est bien votre groupe qui réclame la suppression de ce million et que ce n'est pas l'Alternative. De même, tout à l'heure, pour le Festival de la Bâtie, ce n'était pas tous les partis de l'Entente qui demandaient la suppression de la subvention. C'est dire qu'il y a des nuances assez importantes entre nous lors des débats sur le budget, qui illustrent aussi les options politiques des uns et des autres.

Ici, je constate qu'A gauche toute! réclame un million en moins pour pénaliser le Grand Théâtre que nous venons justement de sortir du marasme. Je trouve que c'est vraiment insensé. Annihiler ainsi tous les travaux qui ont été faits dans les commissions, tout ce sur quoi nous nous sommes mis d'accord serait vraiment d'une irresponsabilité totale. On nous dit que les banques, les donateurs, les sponsors n'ont qu'à se manifester. Mais, Mesdames et Messieurs, il ne faut rien attendre des donateurs, des sponsors, des banques, si nous n'avons pas stabilisé le Grand Théâtre. Le Grand Théâtre, pour bénéficier de l'apport des généreux donateurs, doit jouir d'une certaine stabilité.

Personne ne va donner de l'argent au motif d'aider la Ville, parce que la Ville serait pauvre... C'est là un argument vraiment surréaliste! Non, les donateurs et les sponsors subventionneront le Grand Théâtre lorsqu'ils l'aimeront. Et pour qu'ils aiment le Grand Théâtre, ce dernier doit être stable, doit être une institution de qualité qui continue à rayonner!

**M<sup>me</sup> Christine Camporini** (R). Nous avons voté la proposition PR-578 et les 2,5 millions supplémentaires, parce que nous estimions nécessaire de sauver le Grand Théâtre. Ce soir, nous allons voter ce million supplémentaire pour être cohérents avec nos décisions. Je rappelle que nous avons, par ailleurs, proposé des amendements permettant de compenser cette dépense, mais que ces amendements n'ont pas été acceptés. Comme l'a dit le préopinant démocrate-chrétien, stabiliser le Grand Théâtre nous semble essentiel pour la suite, pour qu'il puisse continuer à rayonner. De plus, le magistrat a pris l'engagement, en commission des finances, de trouver des sponsors. Nous attendons de voir, mais il est bien clair que nous ne voterons pas de rallonge supplémentaire par la suite. En revanche, par cohérence avec ce que nous avons décidé, puisque nous avons décidé de renflouer le Grand Théâtre, nous voterons ce million.

**M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel (L).** Comme les membres d’A gauche toute! certains libéraux sont également fâchés, pour des raisons qui ne sont pas toutes de la même nature que celles de nos collègues. En l’occurrence, nous reconnaissons que cet amendement est un amendement fort, dans le sens où il s’agit de demander, une fois pour toutes, un débat de fond sur le Grand Théâtre, ce débat qui n’a pas encore eu lieu et qui, à chaque occasion, revient sur le tapis.

Certains d’entre nous sont fâchés, parce qu’ils ne se reconnaissent plus dans l’institution telle qu’elle est aujourd’hui. On a sali un directeur, un président, un vice-président et surtout des mécènes! Nous sommes dans un débat budgétaire et, en tant que responsables de l’argent du contribuable, c’est là un acte dont nous devons prendre la mesure. Que penser lorsqu’un conseil de fondation, quel qu’il soit et quel que soit sa présidence, accepte de garder en son sein des membres qui, de manière non pas inconsciente mais délibérée, se permettent de s’en prendre à ce qui a fait l’âme de l’institution pendant des dizaines d’années, c’est-à-dire cette manne librement consentie qu’est la contribution des mécènes, en traitant ceux-ci de «rats»? Le fait que cette personne soit toujours au conseil de fondation, qu’elle puisse encore s’exprimer, a visiblement été mal perçu puisque d’autres mécènes parlent de se retirer. Lorsque cette même personne affirme dans la *Tribune de Genève* que son souhait, c’est que l’institution soit uniquement et exclusivement aux mains des collectivités publiques, pensez-vous, Mesdames et Messieurs, connaissant la personne en question, qu’un seul sou des contributions publiques de ce commissaire pourrait financer le Grand Théâtre?

En l’occurrence, je crois qu’on a atteint le sommet de l’irresponsabilité. Tant que l’on maintient des termites dans la coque du bateau, qui creusent le trou pour le faire couler, il ne faudra plus compter sur le soutien inconditionnel du groupe libéral à une institution qui lui est chère par-dessus tout. Et ne venez pas nous dire que nous sommes responsables de la débâcle de l’institution, alors que vous gardez vous-mêmes les personnes qui la sapent, alors que les municipalisations s’enchaînent et que le débat avec le Conseil d’Etat n’a toujours pas eu lieu! Lorsque tous les mécènes auront quitté le navire, lorsque nous en serons arrivés là, nous aurons perdu ce qui faisait la vertu financière de l’institution, c’est-à-dire ce partage entre les recettes propres et les subventions publiques.

Quelques-uns parmi nous espèrent encore le retour à la raison, le retour des mécènes. Ce soir, nous voulons dire, par un geste unique que nous accomplirons la mort dans l’âme, combien nous sommes fâchés: ce geste sera une abstention lors du vote de cet amendement.

*(La présidence est momentanément assurée par M. Jean-Charles Rielle, vice-président.)*

**M<sup>me</sup> Nicole Valiquier Grecuccio** (S). J'interviens brièvement au nom du groupe socialiste et au nom du groupe des Verts. Nous n'allons pas refaire ce soir tout le débat qui a déjà eu lieu sur le Grand Théâtre. Nous avons indiqué pourquoi nous voulions soutenir le Grand Théâtre, ainsi que les artistes et le personnel, qui permettent la production des spectacles qui sont proposés. En conséquence, nous refuserons cet amendement.

Nous tenons à dire très clairement qu'il y a deux choses importantes à faire au Grand Théâtre. D'abord, nous devons assumer le coût de la municipalisation des postes telle qu'elle a été décidée, en lien avec les syndicats. Nous devons permettre à tous les membres du personnel de bénéficier des mêmes conditions de travail, des mêmes conditions salariales.

Ensuite, nous l'avons dit et nous nous engagerons pour ce faire, nous devons trouver des subventions autres que celles de la Ville, car effectivement un théâtre à dimension régionale ne saurait être assumé par la seule collectivité communale. Ce débat, nous l'avons déjà eu et nous le porterons. A nous de mettre tout en œuvre pour que des solutions concrètes puissent émerger. Encore une fois, tant les Verts que les socialistes refuseront cet amendement.

**M. Jacques Hämmerli** (UDC). Je ne peux qu'approuver les propos tenus par la préopinante socialiste. Après les images zoologiques à propos du Grand Théâtre, après les rats et autres termites, je dirai en préambule que le groupe A gauche toute! est cohérent, puisqu'il a refusé la proposition PR-578 et les 2,5 millions supplémentaires il y a dix jours. Mais je dirai aussi qu'A gauche toute est dans l'erreur la plus absolue et qu'à la place de ce groupe j'aurais fait preuve de plus de retenue. Pourquoi? La crise du Grand Théâtre est loin d'être terminée, il ne faut pas se leurrer, c'est un long travail de reconstruction. Et là, bien que je déteste attaquer publiquement les gens, je dois quand même relever que la déléguée d'A gauche toute! au sein de la Fondation du Grand Théâtre siègeait dans l'organe financier du Grand Théâtre, soit au bureau, comme secrétaire. La responsabilité financière de la gestion du Grand Théâtre incombe au premier chef au bureau et votre déléguée, Mesdames et Messieurs d'A gauche toute!, a avalisé toutes les décisions de ce dernier. Ces décisions étaient pernicieuses car elles reposaient sur un blocage de la subvention d'il y a quelques années. Je ne veux pas rouvrir ici un nouveau front à ce propos, mais les faits sont là et ils sont têtus! Aujourd'hui, vous devez admettre que vous avez une responsabilité personnelle dans cette affaire.

Le million en cause aujourd'hui n'est pas une garantie de déficit: il doit être englobé dans le budget de fonctionnement. Je ferai ici un petit aparté sur le fonds de réserve. Son règlement nous a été lu tout à l'heure par notre estimée présidente des arts et de la culture: elle a souligné elle-même qu'un seul tiers du fonds de

réserve – fonds qui, après le déficit de la saison passée, n'est même plus d'un million – peut être budgétisé dans le budget de fonctionnement. Il ne faut donc pas dire des sottises et induire les gens en erreur. Aujourd'hui, le Grand Théâtre a besoin de ce million supplémentaire pour boucler sa saison. Pour terminer, au nom de mon groupe, je demande l'appel nominal sur cet amendement.

**Le président.** Je salue à la tribune du public la présence de M. Christian Bavarel, député. (*Applaudissements.*)

**M. Jean-Marc Froidevaux (L).** J'interviens après M<sup>me</sup> Kraft-Babel pour apporter une précision. Elle vous a dit que certains libéraux étaient fâchés. En fait, c'est faux: tous les libéraux sont fâchés, il n'en est pas un qui ne le soit pas! Le groupe libéral a toutefois décidé d'accorder la liberté de vote sur le sujet. Cela ne signifie pas qu'il diverge avec les propos tenus par M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel – au contraire, nous y adhérons tous – mais qu'il y a plusieurs manières d'exprimer sa colère.

Certains d'entre nous diront non à ce million, parce que nous attendions un projet qui nous avait été promis et qui est renvoyé aux calendes grecques. Je veux parler d'une nouvelle gouvernance au Grand Théâtre, qui est la seule manière de sortir des apologies désastreuses de certains représentants du groupe socialiste à la Fondation du Grand Théâtre, tout comme c'est la seule solution pour dépolitiser l'institution. Du reste, nous voyons ici et maintenant comment cette institution, au lieu d'être culturelle, devient le lieu d'une prise d'otage politique!

D'autres parmi nous s'abstiendront, et un libéral qui s'abstient, c'est encore plus négatif qu'un libéral qui dit non... Si un libéral s'abstient, c'est qu'il se détourne, qu'il n'y croit plus, car il n'y a rien de plus antilibéral que de ne pas affronter un choix. Ces abstentions seront donc à considérer comme la marque du doute le plus sévère à l'égard de la politique pratiquée.

Enfin, il y aura quelques oui, mais n'y voyez pas un soutien: certains diront oui pour éviter toute complicité avec ceux qui, ici, cherchent par tous les moyens à saper l'institution. Car je le répète: dans les propos qui sont tenus, dans la manière qu'on a d'opposer cette institution aux autres, il s'agit en fait de prendre en otage l'institution culturelle la plus importante de notre municipalité. De cela, ceux qui diront oui ne veulent pas être complices. Mais ce oui ne sera en aucun cas un soutien à la politique du magistrat!

**M<sup>me</sup> Vera Figurek (AGT).** Mesdames et Messieurs, permettez-moi de répondre aux propos que je viens d'entendre, qui sont ceux que j'avais prédits avant les

prises de position des partis, si ce n'est que le Parti libéral ne cessera jamais de me surprendre... M. Lathion a dit que notre amendement visant à supprimer un million au Grand Théâtre l'empêcherait de fonctionner. Mais c'est faux, il n'en est rien, puisque cette subvention n'existe pas encore. Nous refusons simplement d'en créer une nouvelle, mais cela n'affectera pas le fonctionnement du Grand Théâtre, puisque c'est un montant de réserve.

M<sup>me</sup> Camporini a dit que son groupe voterait ce million pour que les privés puissent participer... Certes, c'est bien connu: dans une négociation, si on montre qu'on a de l'argent, qu'on n'a pas besoin de financement extérieur, on est sûr d'en recevoir!

M<sup>me</sup> Kraft-Babel a réclamé un débat de fond. Elle a bien dit que certains étaient très fâchés, que le Conseil administratif avait contrarié des mécènes et qu'il était donc tout à fait normal que le Parti libéral ne vote pas unanimement ce montant. Mais je répète que le débat demandé n'a toujours pas eu lieu.

Je voudrais également répondre à ma collègue Valiquer Grecuccio, pour tenter de ramener son groupe à la raison. La suppression de ce million n'affectera en rien le personnel, puisqu'il n'est pas du tout dévolu au bien-être des travailleuses et travailleurs.

J'ai aussi entendu dans les rangs de l'Union démocratique du centre que j'avais fait une erreur, que je ne savais pas lire le règlement... Pourtant, si je reprends l'article 6 des statuts du Grand Théâtre, il dit bien: «La fondation ne peut s'engager que dans la mesure correspondant aux moyens dont elle dispose.» Or, pour la saison 2007-2008, nous sommes déjà à 2,5 millions de dépassement, et vous voudriez encore ajouter 1 million!

Bien que nous soyons tous d'accord sur la nécessité d'avoir un débat, le fait est que ce n'est jamais le bon moment... Alors, quand aurons-nous ce débat? Faut-il que le budget du Grand Théâtre atteigne 60, 80, 90, voire 100 millions? Peut-être qu'à 100 millions nous aurons enfin un débat de fond sur le Grand Théâtre...

M. Froidevaux va encore me reprocher de faire des antithèses simplistes, mais je rappellerai que, tout à l'heure, lorsque nous avons proposé d'allouer 300 000 francs supplémentaires à la création indépendante, nous n'avons pas été suivis. Certains prétextaient qu'ils ne savaient pas ce qui allait être fait avec ces 300 000 francs: peut-être allait-on faire des fêtes entre copains... Par contre, pour le Grand Théâtre, allouer 50 millions ne choque personne!

Pour ma part, je suis sûre que je me trouve dans le bon groupe, car je n'arrive pas du tout à comprendre la politique que vous menez, Mesdames et Messieurs. La position de l'Entente ne me pose pas trop de problèmes, mais je voudrais m'adresser aux collègues de l'Alternative: réfléchissez au fait que ce million

n'affecte en rien le fonctionnement du Grand Théâtre et, s'il vous plaît, associez-vous à notre démarche et refusez ce million!

**M<sup>me</sup> Christine Camporini (R).** Il est vrai que le groupe radical souhaite octroyer ce million avant de négocier avec des sponsors. Mais il me semble que la gauche ne fait pas différemment quand elle octroie aux employés de la Ville 1,9 million de francs, avant même de négocier les nouveaux statuts du personnel... D'autre part, nous regrettons le procès fait à une culture qui serait «élitiste». Si je connais des gens qui viennent de Lyon pour voir un spectacle du Grand Théâtre, je n'en connais pas qui viennent de Lyon pour voir un spectacle de la culture alternative! (*Protestations.*)

**M. Patrice Mugny, maire.** Mesdames et Messieurs, vous avez pu constater que, jusqu'ici, je ne suis pas intervenu, parce que les débats budgétaires sont finalement ceux du Conseil municipal. Mais ici, sur le Grand Théâtre, des propos ont été tenus que je ne peux laisser passer.

Madame Figurek, je vous l'ai dit, vous le savez et vous le répétez quand même: je n'ai pas présenté chaque année des demandes de crédit supplémentaire. Il y a eu deux demandes: la première qui avait malheureusement donné lieu à cette idée que le ballet pouvait être un fusible, et la présente demande. Cela fait donc deux demandes en cinq ans... (*Remarque.*) Nous parlons ici du budget de fonctionnement du Grand Théâtre, et non des investissements. J'ose croire que tous les élus ici font la différence entre fonctionnement et investissements. Si vous considérez les crédits d'investissement comme des demandes supplémentaires, alors nous en avons présenté plus souvent, c'est vrai, mais pour des objectifs différents.

Deuxièmement, vous ne pouvez pas faire l'amalgame avec les 2,5 millions demandés dans la proposition PR-578, qui concernaient la saison 2007-2008. Nous vous avons expliqué – cela figure dans les rapports – que le déficit du Grand Théâtre est de 2 millions, 500 000 francs étant consacrés à une mise à jour informatique. Le départ du mécène entraîne un manque de 1 million et l'autre million s'explique, d'une part, par le blocage de la subvention et, d'autre part, par ces audits que vous avez tellement demandés – M<sup>me</sup> Gaillard notamment. Ces audits ont abouti à des recommandations que les syndicats soutiennent, ces syndicats qui défendent les travailleuses et travailleurs que vous évoquez sans cesse, Madame Figurek.

Pour la saison 2008-2009, nous avons donc inscrit 1 million en couverture de déficit. Nous aurions pu l'ajouter à la subvention et il aurait été acquis définitivement. Nous y viendrons peut-être un jour, mais, pour le moment, nous avons choisi d'inscrire ce million en couverture de déficit, en disant que nous cherche-

rions le second million ailleurs et que nous espérons même trouver plus qu'un million. Le cas échéant, nous ne devons mettre que 500 000 ou 700 000 francs, mais nous voulons avoir une marge de manœuvre.

J'en viens au fonds de réserve du Grand Théâtre. Indépendamment du fait qu'il est moins élevé que le montant que nous avons dû verser pour boucler la saison en cours, c'est un fonds dont le règlement exclut qu'il soit utilisé pour un déficit prévisible. Si un déficit est prévu, il faut le couvrir soit par une subvention nouvelle soit par une couverture de déficit. Je le répète, le fonds de réserve ne peut être sollicité que pour un déficit non prévu. J'aurais aimé – je l'ai même proposé au conseil de fondation – pouvoir utiliser le fonds de réserve cette année, mais le règlement l'interdit. On peut certes changer le règlement, mais vous savez que changer les statuts et les règlements d'une fondation de droit public prend une année ou deux, compte tenu des différentes instances qui doivent se prononcer. Cela ne se fait pas en quelques mois.

Mesdames et Messieurs, vous avez beaucoup parlé de nouvelle gouvernance. A cet égard, je rappelle que la nouvelle équipe du Grand Théâtre a démarré en septembre et qu'en moins de six mois elle a nommé un directeur des ressources humaines et un directeur général, qu'elle a également procédé à l'ouverture de postes pour un directeur technique et un directeur financier et administratif – toutes choses demandées par les auditeurs, sauf pour le directeur général où il s'agissait de renouveler ou non le mandat de M. Blanchard. Je rappelle ici que, de manière générale, tout le monde a considéré que les audits étaient acceptables, notamment dans leurs conclusions. Par conséquent, s'agissant de la nouvelle gouvernance, c'est justement ce que nous sommes en train de faire.

J'aimerais revenir sur l'affirmation selon laquelle le débat de fond sur le Grand Théâtre n'a jamais lieu. En l'occurrence, le débat sur le Grand Théâtre ne peut évidemment porter sur le choix des productions par les directeurs ou directrices, dès lors qu'ils entrent dans le cadre de l'enveloppe budgétaire. Le débat ne peut porter que sur le niveau de l'enveloppe allouée au Grand Théâtre: vous pouvez décider de soutenir un opéra plus modeste, vous pouvez même décider de le supprimer: c'est cela le débat de fond, il n'y en a pas d'autre! Et ce débat a lieu chaque année, précisément au moment du vote du budget.

Chaque année, vous pouvez faire un choix politique clair. Sans aller jusqu'à supprimer le Grand Théâtre, où il y a quand même 400 emplois en jeu, vous pouvez faire le choix d'avoir un opéra plus modeste, comme l'ont fait d'autres villes. Je l'ai déjà dit: je ne méprise pas ces théâtres-là. Lausanne a un opéra plus modeste et a fait d'autres choix plus ambitieux dans d'autres domaines. Nous pouvons faire de même, mais un tel choix ne prendrait effet que dans quelques années, sachant que les programmes sont établis deux ou trois ans à l'avance. Vous pouvez avoir ce débat aujourd'hui ou un autre jour, vous pouvez décider d'accorder ce million cette année et de supprimer 10 millions dans trois ans,

en baissant la qualité de l'opéra. Pour ma part, je regretterais amèrement un tel choix. Je pense que ce serait une erreur stratégique fondamentale pour une ville comme Genève, qui a besoin de quelques institutions phares pour répondre à notre ambition d'être une petite ville de niveau international, pour satisfaire la collectivité internationale que nous abritons et le public exigeant qu'est le public genevois.

Cela pour dire que le débat de fond, nous l'avons chaque année, chaque fois que nous discutons des ressources à affecter au Grand Théâtre.

Je voudrais encore répondre à M. Froidevaux, qui a évoqué la modification des statuts. Je l'ai dit: cela prendra du temps, mais nous n'avons pas renoncé à cette idée et nous y travaillons au sein du bureau et du conseil de fondation. Je précise ici que Manuel Tornare et moi-même sommes d'accord sur le fait que les magistrats ne devraient pas siéger au bureau et au conseil de fondation. Reste que nous allons discuter de ces modifications dans les deux ou trois ans qui viennent. Dans une année et demie, quand nous aurons réglé les questions de sécurité, de personnel, de municipalisation de postes, nous présenterons une proposition et le Conseil municipal sera maître du jeu. Il pourra décider de réduire la voilure pour rendre le Grand Théâtre plus performant, plus dynamique, ou conserver le système actuel. Ce sera là un débat de fond sur la structure juridique et le système de gouvernance du Grand Théâtre, mais nous ne pouvons pas en débattre aujourd'hui. En effet, comme l'a dit M. Hämmerli, si cela va beaucoup mieux qu'avant, il faudra encore des mois avant que les choses soient tout à fait stabilisées, notamment en ce qui concerne le personnel.

Voilà ce que je désirais répondre. Alors que vous avez voté les 2,5 millions de francs, il serait tout à fait préjudiciable de ne pas enchaîner avec cette couverture de déficit de 1 million. Pour ma part, je m'engage à vous tenir très régulièrement au courant de la situation.

**M<sup>me</sup> Vera Figurek** (AGT). Je voudrais poser une question. Monsieur le magistrat, vous dites que ce million n'est pas une subvention. Pourtant, dans le budget, il est libellé: «garantie de subventionnement complémentaire Grand Théâtre (nouvelle subvention)». Or nous ne voulons pas du tout que cette ligne soit pérennisée, vous l'avez compris.

**M. Patrice Mugny, maire.** Sauf erreur, c'est le Contrôle financier qui nous a demandé de l'inscrire comme subvention, mais l'esprit de la rubrique a été expliqué ici et apparaîtra dans le *Mémorial*. On ne peut parler de «couverture de déficit» dans le projet de budget, mais, comme cela a été dit et répété, ce montant sera vraiment utilisé comme couverture de déficit à l'échéance de la saison 2008-

2009, ce qui veut dire qu'il sera versé en 2009. Pour que la saison puisse s'organiser, il faut que ce montant soit garanti au départ.

**Le président.** L'Union démocratique du centre a demandé l'appel nominal. Cette demande est-elle soutenue? (*Plus de quatre conseillers municipaux lèvent la main.*) Bien, nous votons l'amendement d'A gauche toute! visant à supprimer la garantie de subventionnement de 1 million en faveur du Grand Théâtre.

*Mis aux voix à l'appel nominal, l'amendement ci-dessus est refusé par 61 non contre 10 oui (7 abstentions).*

*Ont voté non (61):*

M<sup>me</sup> Fabienne Aubry Conne (L), M. Grégory Baud (R), M. Jacques Baud (UDC), M. Simon Brandt (R), M<sup>me</sup> Isabelle Brunier (S), M<sup>me</sup> Catherine Buchet-Harder (UDC), M. Christophe Buemi (S), M<sup>me</sup> Sandrine Burger (Ve), M. Rémy Burri (R), M<sup>me</sup> Christine Camporini (R), M. Grégoire Carasso (S), M<sup>me</sup> Anne Carron-Cescato (DC), M<sup>me</sup> Marie Chappuis (DC), M. Alexandre Chevalier (L), M. Sylvain Clavel (UDC), M<sup>me</sup> Marguerite Contat Hickel (Ve), M. Philippe Cottet (Ve), M. Roland Crot (UDC), M. Alain de Kalbermatten (DC), M. Yves de Matteis (Ve), M<sup>me</sup> Sophie de Weck Haddad (Ve), M. Gérard Deshusses (S), M. Alpha Dramé (Ve), M<sup>me</sup> Diana Duarte Rizzolio (S), M. Jean-Louis Fazio (S), M. Olivier Fiumelli (R), M<sup>me</sup> Nathalie Fontanet (L), M. Jean-Marc Froidevaux (L), M<sup>me</sup> Anne-Marie Gisler (R), M<sup>me</sup> Laetitia Guinand (L), M. Jacques Hämmerli (UDC), M<sup>me</sup> Nelly Hartlieb (DC), M<sup>me</sup> Claudia Heberlein Simonett (Ve), M<sup>me</sup> Virginie Jordan (R), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Christian Lopez Quirland (S), M<sup>me</sup> Silvia Machado (S), M<sup>me</sup> Danièle Magnin (L), M. Vincent Maitre (DC), M. David Metzger (S), M<sup>me</sup> Anne Moratti Jung (Ve), M. Richard North (UDC), M<sup>me</sup> Véronique Paris (S), M. Robert Pattaroni (DC), M<sup>me</sup> Frédérique Perler-Isaaz (Ve), M<sup>me</sup> Annina Pfund (S), M<sup>me</sup> Anne Pictet (Ve), M. Thierry Piguet (S), M. Georges Queloz (L), M<sup>me</sup> Patricia Richard (R), M. Jean-Charles Rielle (S), M. Pascal Rubeli (UDC), M<sup>me</sup> Alexandra Rys (DC), M<sup>me</sup> Odette Saez (DC), M. Jean Sanchez (L), M. Gilbert Schreyer (UDC), M<sup>me</sup> Andrienne Soutter (S), M<sup>me</sup> Martine Sumi (S), M. Olivier Tauxe (UDC), M<sup>me</sup> Nicole Valiquer Grecuccio (S), M. Alexandre Wisard (Ve).

*Ont voté oui (10):*

M<sup>me</sup> Maria Casares (AGT), M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer (AGT), M<sup>me</sup> Vera Figuerk (AGT), M<sup>me</sup> Catherine Gaillard (AGT), M<sup>me</sup> Charlotte Meierhofer (AGT),

M<sup>me</sup> Maria Pérez (AGT), M. Pierre Rumo (AGT), M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann (AGT), M<sup>me</sup> Salika Wenger (AGT), M. Christian Zaugg (AGT).

*Se sont abstenus (7):*

M. Alexis Barbey (L), M. Mathias Buschbeck (Ve), M<sup>me</sup> Linda de Coulon (L), M. Gilles Garazi (Ve), M<sup>me</sup> Sarah Klopmann (Ve), M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel (L), M. Eric Rossiaud (Ve).

*Etait excusée à la séance (1):*

M<sup>me</sup> Mary Pallante (S).

*Présidence:*

M. Guy Dossan (R), président, n'a pas voté.

**Le président.** Mesdames et Messieurs, au terme de l'examen du département des affaires culturelles, l'excédent de revenus est toujours de 42 234 956 francs.

**Le budget de M. Mugny, pages 31 à 51, est adopté.**

#### **4. Propositions des conseillers municipaux.**

Néant.

#### **5. Interpellations.**

Néant.

**6. Questions écrites.**

Néant.

Séance levée à 16 h 10.

## SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif . . . . .	3366
2. Communications du bureau du Conseil municipal . . . . .	3366
3. Rapports de majorité et de minorités de la commission des finances chargée d'examiner le projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2008 (PR-570 A/B/C). Suite du deuxième débat . . . . .	3366
4. Propositions des conseillers municipaux . . . . .	3408
5. Interpellations . . . . .	3408
6. Questions écrites . . . . .	3409

La mémorialiste:  
*Marguerite Conus*